



Région
Hauts-de-France

LA RENTRÉE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE 2023 DANS LES HAUTS-DE-FRANCE



DOSSIER
DE PRESSE



GÉNÉRATION #HDF

Retrouvons-nous sur



generation.hautsdefrance.fr

POUR TOUTES
INFORMATIONS

0 800 026 080

Service & appel
gratuits

Édito	p 3
- Xavier Bertrand , Président de la Région Hauts-de-France	
La rentrée en quelques chiffres	p 4
Des travaux pour améliorer le cadre de vie et de travail des lycéens	p 5
- La Région rénove les bâtiments	
	p 6
- Allier patrimoine et innovation	
	p 18
Devenir apprenti en Hauts-de-France et vivre pleinement son apprentissage : 4 engagements forts de la Région	p 21
- Soutenir et accompagner les apprentis tout au long de leur parcours	
	p 22
- Adapter et favoriser une offre de formation par apprentissage de proximité et de qualité	
	p 23
- Faciliter l'accès au contrat d'apprentissage pour les jeunes	
	p 24
- Inscrire l'apprentissage au sein des enjeux économiques, sociaux et environnementaux	
	p 25
- La 47 ^e édition des WorldSkills, la plus grande compétition internationale des métiers dédiée aux jeunes	
	p 26
Enseignement supérieur : favoriser le bien-être des étudiants et leur donner les clés de la réussite vers l'emploi	p 27
- Investir dans les établissements d'enseignement supérieur, pour une région qui innove, qui excelle et qui attire	
	p 28
- S'engager dans des études longues : la Région accompagne les étudiants à chaque étape de leur parcours	
	p 29
- Étudier et travailler : soutenir la création de jobs étudiants et favoriser l'insertion professionnelle	
	p 30
Favoriser l'accès aux formations sanitaires et sociales	p 31
- Des aides spécifiques au secteur	
	p 32
La Région accompagne les jeunes des Hauts-de-France pour leur pouvoir d'achat et leur bien-être	p 33
- Génération #Hauts-de-France	
	p 33
- Proch'Orientation : informer les jeunes sur les métiers et les formations	
	p 34
- Améliorer les conditions de vie des jeunes	
	p 36
La Région Hauts-de-France s'engage pour la santé des jeunes	p 40
- Face au harcèlement scolaire, la Région agit	
	p 40
- "Plan Sida" : vers une région Hauts-de-France sans nouvelle contamination par le VIH/SIDA	
	p 41
- Mise à disposition de protections périodiques gratuites dans les lycées des Hauts-de-France	
	p 41
La Région Hauts-de-France se mobilise pour favoriser les échanges à l'étranger et le dynamisme culturel	p 42
- Faciliter la mobilité internationale et favoriser les parcours d'excellence	
	p 42
- Favoriser l'accès à la culture et au dialogue interculturel	
	p 43
Les lycéens, acteurs de la démarche REV3	p 46



Favoriser l'accès et les conditions d'étude et de formation des jeunes aux métiers de demain s'inscrit plus que jamais comme l'une des priorités de cette rentrée 2023.

Une priorité qui se décline déjà très largement dans la politique jeunesse que nous menons et qui trouve dans les travaux réalisés cet été dans les lycées une traduction concrète : construction d'internats, rénovation énergétique de bâtiments, modernisation des équipements de classe ; l'outil de formation doit être à la hauteur des ambitions que nous portons.

Cet accompagnement se traduit aussi par la mise en place d'un certain nombre de dispositifs qui facilitent à la fois le parcours des jeunes tout en soutenant le pouvoir d'achat des familles : la carte Génération #HDF, porteuse de nombreuses aides ; la gratuité des transports pour aller au lycée et à un euro pour les trajets interurbains ; des services de restauration au meilleur coût avec des produits locaux en

circuit court ; une offre de formation pour nos alternants qui soit plus proche de leur lieu de vie, l'aide au permis de conduire ou encore le dispositif Proch'Orientation, pour aider chacun à trouver sa voie vers l'emploi.

Face aux difficultés de la vie, la Région mobilise également des aides exceptionnelles et s'engage dans une démarche ambitieuse de prévention pour la santé physique et mentale des jeunes. La Région Hauts-de-France a par ailleurs considérablement renforcé son arsenal de prévention et de lutte contre le fléau que représente le harcèlement scolaire.

Ces actions, conduites au plus près de tous dans les territoires, doivent ainsi permettre à tout jeune des Hauts-de-France, qu'il soit lycéen, apprenti ou étudiant, de savoir qu'il peut compter sur le soutien sans faille de la Région.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Xavier Bertrand

Président de la Région Hauts-de-France

LA RENTRÉE EN QUELQUES CHIFFRES*

La Région Hauts-de-France, c'est :

261 919 lycéens durant l'année scolaire,
→ **195 436** dans le public (**74,6** %),
→ **66 483** dans le privé (**25,4** %),
12 260 dans un établissement agricole,
112 dans un établissement public maritime,

428 lycées,
→ **272** publics (**63** %),
→ **156** privés (**37** %),
24 bassins d'éducation et de formation,
61 établissements agricoles,
1 lycée public maritime,

135 internats publics,
231 restaurations collectives publiques, dont **6** cuisines centrales,

71 809 apprentis,
Plus de **900** formations disponibles en apprentissage,
Près de **548** sites de formation gérés par **152** centres de formation
d'apprentis et organismes de formation soutenus par la Région
Hauts-de-France.



DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET DE TRAVAIL DES LYCÉENS



© DR

“

Inutile de comptabiliser le nombre d'heures passées au sein du lycée, en classe, au restaurant scolaire, en salle de sport, dans les couloirs en encore à l'internat, pour mesurer à quel point le lycée constitue un point d'ancrage pour les jeunes. C'est leur lieu d'étude certes mais c'est aussi et avant tout un lieu de vie, rempli d'activités et de rencontres. Pour que les lycéens puissent évoluer dans des environnements sécurisés, de qualité et propice à leur bien-être et à leur réussite, la Région investit largement. La Région se mobilise également en inscrivant durablement dans sa politique la lutte contre le harcèlement et les violences scolaires, et en fait une de ses priorités.

L'investissement est aussi en direction des équipes éducatives et de l'ensemble du

Manoëlle Martin

Vice-Présidente de la Région Hauts-de-France en charge de l'Éducation, des Lycées et de l'Orientation

personnel des lycées pour qu'ils puissent bénéficier de conditions de travail agréables et favorables au bien-être professionnel et personnel.

Et parce que le lycée d'un quartier et d'un secteur constitue souvent pour les habitants des territoires où ils sont implantés des lieux de référence, la Région est attentive à mener les chantiers dans le respect du patrimoine et de la vie locale. Les travaux sont menés dans le cadre du programme prévisionnel d'investissements (PPI) 2023-2028 qui s'inscrit dans la dynamique REV3. Nombre de chantiers concilient ainsi des enjeux de préservation du patrimoine et d'efficacité énergétique.

”

LA RÉGION RÉNOVE LES BÂTIMENTS

Parce qu'accueillir l'ensemble de la communauté éducative, et notamment les jeunes, est une priorité pour la Région, elle engage chaque année des travaux d'entretien, de rénovation, de modification ou de remplacement, notamment sur les installations thermiques, les locaux de restauration ou encore les sanitaires. Les travaux concernent également l'amélioration des installations rendant ainsi les établissements plus vertueux, plus performants énergétiquement, et permettent de contribuer aux économies d'énergie.

La Région a par ailleurs choisi, le 22 avril 2021, Réservoir Sun pour la solarisation des toitures de lycées du territoire. Cette initiative exemplaire en Hauts-de-France s'inscrit dans la dynamique REV3 et répond à l'objectif, fixé dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), de multiplier par deux la part des énergies renouvelables à l'horizon 2030. Depuis juin 2023, le lycée Guy Mollet à Arras (62) bénéficie de cette solarisation, avec 1164 panneaux solaires installés qui produisent de l'électricité.

La Région effectue également une mise aux normes régulière des plateaux techniques des lycées professionnels.

Enfin, elle assure la sécurisation et la sûreté des lycées avec par exemple le remplacement des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) obsolètes ou encore la généralisation de la vidéo-protection placée aux entrées et sorties des lycées.

Un seul objectif : **Favoriser l'accès des établissements à tous et pour tous.**

Quelques exemples de travaux réalisés cette année

Dans le Nord :



Construction d'une halle scientifique au lycée Valentine Labbé à La Madeleine

La cité scolaire Valentine Labbé de La Madeleine, construite dans les années 70, n'était plus adaptée aux besoins pédagogiques et aux normes actuelles pour les salles de sciences. L'évolution rapide de sa structure pédagogique avait nécessité l'implantation d'une dizaine de bâtiments démontables notamment pour l'enseignement de l'imagerie médicale et les formations aux métiers d'infirmières et d'aides-soignantes. Enfin, elle ne possédait ni hall d'accueil ni salle de conférence.

De ce fait, un programme complet de restructuration de l'établissement a été conçu et découpé en plusieurs phases.

La première phase consiste à :

- Démolir et évacuer les bâtiments modulaires,
- Construire une halle scientifique dédiée aux sciences de laboratoire,
- Mettre en accessibilité une partie de l'établissement.

La Halle Scientifique :

Le bâtiment scientifique est composé de 4 niveaux sur une surface de près de 6 000 m². Le rez-de-chaussée est composé de locaux de stockage, de salles de réunion, de salles de convivialité, d'une salle polyvalente pouvant accueillir 200 personnes et d'un plateau libre.

Les étages sont composés de salles d'enseignement, de salles de lancement, de salles informatiques, de laboratoires pour les sections de microbiologie, biochimie, biologie cellulaire et moléculaire, SVT et biotechnologies.

Le coût de l'opération est de 18,66 millions d'euros. Les travaux ont débuté en mars 2021 (démolition des bâtiments modulaires vétustes) et se sont achevés fin juillet 2023.



Construction d'une salle de sport pour le lycée Dinah Derycke à Villeneuve-d'Ascq

Les travaux consistent en la construction d'un équipement sportif mutualisé pour les besoins du lycée et des associations sportives municipales. L'ensemble comprendra une salle de sport d'une hauteur de 12 mètres, adaptée à la Gymnastique Rythmique de niveau national, une petite salle d'entraînement ainsi que des espaces de sanitaires, douches et des locaux réservés aux enseignants et aux associations sportives.

Le coût des travaux est de plus de 5 millions d'euros. Ils ont débuté en mars 2022 et s'achèveront en mai 2024.



Construction d'une serre sur le site de Vicoigne au lycée Horticole de Raismes

Les travaux consistent en la construction d'une serre multi-chapelles en verre et de ses équipements (environ 800 m²) pour le lycée horticole de Raismes sur le site nouvellement aménagé de Vicoigne.

Le coût de l'opération est de 1,4 million d'euros. Les travaux ont débuté en janvier 2023 et s'achèveront pour la fin d'année 2023.



Travaux au lycée Pierre Forest à Maubeuge

Rénovation des salles de cours du bâtiment C

Les travaux sont terminés à l'exception de la pose des 3 menuiseries extérieures, prévue à la fin août. Le micro-lycée a commencé son installation dans une partie des salles de la zone rénovée.

Pour les 2 opérations ci-dessous, le Conseil Régional a affecté la somme de 6 840 000 €. Il s'agit de la réalisation de la phase 1 de la restructuration.

Opération de réaménagement et transfert des enseignements du bâtiment L vers le Bâtiment G :

Les travaux de renfort sont en cours de finition. Les travaux d'aménagement sont en cours pour les lots suivants :

- plâtrerie
- faux-plafonds
- électricité
- plomberie ventilation
- revêtements de sol et peintures

Une première commande de mobilier a été émise pour une première livraison dernière semaine d'août.

Un bâtiment modulaire complémentaire de 700m² a été installé pour combler les besoins en salles banalisées (issu de l'École Européenne). Les finitions intérieures sont en cours. La salle de permanence ne pourra être livrée pour la rentrée de septembre, en accord avec M. Derancy Proviseur du lycée, les élèves se rendront en salle de permanence dans le bâtiment B.

Installation d'un bâtiment modulaire SVT

Les modules du rez-de-chaussée sont installés, les travaux de finition intérieure vont se poursuivre.

Un bâtiment provisoire a été livré au centre de la cour. Les finitions intérieures sont en cours.

Le mobilier pour les salles est en cours de transfert depuis le bâtiment L vers les bâtiments modulaires provisoires.

Travaux dans l'annexe du lycée agricole de Wagnonville

Les travaux ont servi à remplacer des menuiseries des bâtiments modulaires (Les 3 chênes) pour un montant total de 50 000 €.

Dans le Pas-de-Calais :



Rénovation des cuisines pédagogiques au lycée Savary-Ferry à Arras

Pour ce Lycée, les travaux ont consisté en la restructuration lourde d'un plateau de 1 400 m². Il s'agit de la rénovation de 4 cuisines, 3 restaurants et une zone vestiaires pour 220 apprentis.

Les travaux avaient débuté le 27 juin 2022 et le projet sera livré le 4 septembre 2023. L'opération de restructuration a coûté 4 millions d'euros.



© Michaël Lachant / Région Hauts-de-France

Internat du lycée Malraux à Béthune

Ces travaux ont concerné la réhabilitation complète de l'internat du lycée Malraux de Béthune, situé au 3^e et 4^e étage du bâtiment E. L'opération consiste en la création d'un foyer, de chambres d'excellence, de 100 places pour les élèves de la seconde au Post-Bac (1 niveau de 60 places garçons et 1 niveau de 40 places filles).

L'opération se déroule sur 14 mois de juin 2022 à août 2023 pour un montant de 3,5 millions d'euros.

Démolition du bâtiment internat et création d'un parking visiteurs au lycée Jean Bertin à Bruay-la-Buissière

Ces travaux consistent en la démolition et au désamiantage de l'internat puis la création d'un parking visiteurs de 50 places y compris un abri vélo.

Ils ont débuté en mai 2023 et s'achèveront en novembre 2023 pour un montant de 720 000 €.

Travaux de rénovation de l'antenne de Radinghem de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

Les travaux ont consisté en plusieurs points :

- Réfection des toitures et petites interventions connexes liées à l'opération,
- Démolition de la ferme Delpouve et autres interventions connexes liées à l'opération,
- Mise en place d'un nouveau poste transformations et levées des réserves du contrôleur technique, ainsi que d'autres opérations connexes liées à cette opération,
- Réfection du réseau de VMC sur l'ensemble des blocs douches des dortoirs et réfection des peintures.

L'ensemble de ces travaux a coûté environ 768 600 €.

Dans l'Aisne :



Restructuration de locaux pédagogiques et réhabilitation partielle du lycée Jean de la Fontaine à Château-Thierry

Les travaux du lycée portent sur plusieurs points :

- Le ravalement des façades,
- La restructuration et mise aux normes des locaux pédagogiques du secteur sanitaire et social,
- La réhabilitation de deux niveaux du bâtiment G,
- La déconstruction de bâtiments modulaires vétustes et inutilisés.

La première période de travaux va démarrer durant l'été. Le montant des travaux est de 5 millions d'euros.

Première phase de remplacement de menuiseries du lycée Jules Vernes à Château-Thierry

Les travaux portent sur le remplacement de l'intégralité des fenêtres de la façade Est du bâtiment D, de la maison de maître et quelques autres sur les bâtiments A, B et C.

Ces travaux ont débuté en juillet 2023 pour un montant de 300 000 €.

Première phase des travaux au lycée d'enseignement général et technologique agricole de Crézancy

Les travaux concernent le remplacement de l'intégralité des fenêtres du bâtiment B4 abritant principalement la restauration, l'internat fille et l'infirmerie ainsi que le remplacement de 3 menuiseries fixes sur le bâtiment B5 au niveau du CDI pour un montant de 300 000 €.

Travaux de remise en état de la cour des élèves du lycée Paul Claudel à Laon

Ces travaux portent sur le remplacement de l'enrobé noir dégradé de la cour et le traitement des eaux de ruissellement par des nouveaux espaces végétalisés pour un montant de 300 000 €.



Travaux de mise en accessibilité du lycée d'enseignement général et technologique agricole de la Thiérache à Fontaine-les-Vervins

Les travaux portent sur le traitement des espaces extérieurs d'accès et de distribution, l'accessibilité des internats et la création d'une infirmerie ainsi que les travaux d'aménagement et de mise en conformité des fonctions centrales, des unités d'enseignement et de restauration. Un élévateur PMR extérieur et desservant 4 niveaux de l'externat est également en cours. Le montant de ces travaux est de 630 000 €.



Travaux de désimperméabilisation et de remise en état de la cour des élèves du lycée Henri Martin de Saint-Quentin

Les travaux portent sur la mise en accessibilité de la cour aux divers accès du bâtiment, la reprise complète de la structure et des enrobés existants de la cour, la mise en place d'une gestion alternative des eaux pluviales de l'ensemble des espaces en enrobé.

Les travaux ont débuté mi-juillet et ont prévu de s'achever début septembre pour un montant de 650 000 €.

Dans la Somme :



Restructuration des ateliers du lycée Boucher de Perthes à Abbeville

Les travaux de cet établissement portent notamment sur :

- Le repositionnement autour de 4 pôles d'enseignement,
- Le réaménagement de l'atelier bois,
- La réorganisation des salles spécialisées,
- L'amélioration de l'acoustique, du confort thermique et de la qualité de l'air,
- La mise aux normes d'hygiène et de sécurité actuelles,
- La mise à disposition de vestiaires et de sanitaires,
- La modification des réseaux de distribution des fluides (chauffage, eau chaude, sanitaires, courants forts et faibles).

Pour la rentrée de septembre, une première partie de l'atelier sera mise à disposition. Le coût total des travaux est de plus de 8 millions d'euros.

Extension et restructuration du lycée professionnel agricole Haute Somme à Péronne

Les travaux ont porté sur :

- L'extension du bâtiment principal pour accueillir des fonctions d'accompagnement à la scolarité au rez-de-chaussée et une extension de l'internat à l'étage,
- L'extension de l'unité de restauration située dans le bâtiment principal,
- La réhabilitation et la restructuration du bâtiment principal,
- La reconstruction de locaux d'enseignement en remplacement de bâtiments vétustes,
- La restructuration du bâtiment annexe D qui comprend des locaux de travail et de détente des enseignants, des locaux de sport et des locaux de service,
- La construction de 2 logements de fonction,
- L'aménagement des espaces extérieurs.

L'aménagement des espaces extérieurs est actuellement en cours. La démolition des anciens préfabriqués débutera à la rentrée. Le montant de ces travaux est de plus de 9 millions d'euros.

Achèvement des travaux de construction des loges et porches d'entrées et lancement des travaux d'aménagements extérieurs pour Amiens Cité Sud

Les travaux d'aménagements extérieurs consistent en la création d'accès piétons depuis les quatre entrées, d'une nouvelle voie d'accès pour les véhicules par l'entrée Nord, la création d'un parking personnel.

Les travaux sont actuellement en cours et le montant est de 4,5 millions d'euros.



Restructuration de la restauration au lycée Robert de Luzarches à Amiens

Le projet entre dans le cadre d'une restructuration complète de la demi-pension du lycée. Il est prévu de rénover complètement la cuisine actuelle et ses locaux, de modifier et d'équiper la salle de restauration. Les travaux sont principalement :

- Refonte complète de la cuisine,
- Mise en œuvre d'un désenfumage pour la salle de restauration du sous-sol et travaux dans la cour d'honneur, ainsi que pour la circulation du self au sous-sol,
- Création d'une extension au rez-de-chaussée,
- Ré-aménagement complet de salles de stockage au rez-de-chaussée.

Le coût global des travaux et équipements de cuisine s'élève à 2,2 millions d'euros. Les travaux ont démarré au cours de l'été 2023 pour une mise en service au printemps 2024.



© Michaël Lachant / Région Hauts-de-France

Remise en état du terrain multisports du lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) Le Paraclet à Cottenchy

Pour ce lycée, les travaux ont consisté en la remise en état du terrain multisports, ainsi que la stabilisation de la butte au terrain de sport, et à son engazonnement. Les garde-corps ont également été remplacés. Ces travaux ont eu un coût de 243 500 €.

Dans l'Oise :



Remplacement des menuiseries extérieures au lycée André Malraux à Montataire

Ces travaux portent sur plusieurs bâtiments du lycée.

Pour le bâtiment externat (bâtiments A externat et C salle des professeurs) - bâtiment B restauration et pavillons des logements de fonction :

- Remplacement des châssis et volets roulants PVC par des ensembles menuisés en aluminium à rupture de pont thermique,
- Mise en place de volets roulants électriques,
- Mise en œuvre d'une isolation et d'un doublage intérieur, modification des réseaux de chauffage,
- Remplacement des menuiseries et des portes de garage des logements de fonction,
- Remplacement des menuiseries et mise en place de brises soleil sur le bâtiment B restauration,
- Remplacement des menuiseries en partie haute de la façade Sud du bâtiment A externat.

Pour le bâtiment internat :

- Conservation des menuiseries actuelles avec une révision complète et remplacement de toutes les quincailleries défectueuses.

Cet été, les travaux de remplacement des menuiseries extérieures se sont poursuivis dans le bâtiment externat incluant le désamiantage, le renforcement de doublage intérieur, la mise en œuvre des menuiseries extérieures ainsi que la remise en peinture des doublages nouvellement posés.

Le montant des travaux est de 3 768 000 €.



Remplacement des menuiseries extérieures et divers travaux de réhabilitation au lycée Félix Faure à Beauvais

Les travaux portent sur :

- Le remplacement d'une partie des menuiseries extérieures,
- Le réaménagement du 2^e étage de l'aile ouest,
- La restauration du péristyle,
- La rénovation des loges,
- Le traitement acoustique du réfectoire.

Pendant l'été, une partie des salles de classe a été réhabilitée et remise à disposition de l'établissement pour la rentrée. Les travaux de terrassement lourds au droit des loges seront effectués et la réfection des peintures et des éclairages du réfectoire seront réalisés durant l'été.

Le montant des travaux est de plus de 3,8 millions d'euros.

Travaux préparatoires pour la réouverture de l'internat d'excellence au lycée de Rothschild à Senlis

Les travaux portent sur :

- La réfection partielle de la couverture côté lycée comprenant notamment la suppression des verrières,
- La remise en état des menuiseries du rez-de-chaussée intégrant le déplombage,
- Le remplacement des menuiseries extérieures du R+1 et R+2,
- Le remplacement du bac à graisse.

Pendant l'été, la réfection des menuiseries et du rez-de-chaussée a été engagée et le bac à graisse a été remplacé. Les travaux de couverture débuteront en septembre ainsi que le remplacement des menuiseries dans les étages. Le montant de ces travaux est de 3 millions d'euros.



La réhabilitation des bâtiments de l'internat au lycée Amyot d'Inville à Senlis

La seconde phase de l'opération relative à la réhabilitation du bâtiment Le Nôtre est en voie d'achèvement et devrait être livrée pour la rentrée de septembre. Ce bâtiment permettra d'accueillir environ 80 internes. La réhabilitation du dernier bâtiment Eiffel est en cours. Le montant de ces travaux est de plus de 8 millions d'euros.

Reprise de cloisonnement du 1^{er} étage du lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) de l'Oise, antenne de Beauvais

Pour l'antenne de Beauvais du LEGTA de l'Oise, le cloisonnement du 1^{er} étage a été repris. De petites interventions liées à ces travaux ont également été réalisées. Le coût de ces travaux est de 22 700 €.

Rénovation des menuiseries, voiries et éclairage extérieur pour le lycée professionnel horticole de Ribécourt-Dreslincourt

Les travaux de ce lycée ont consisté en :

- Le remplacement des menuiseries,
- La réfection des voiries et de l'éclairage extérieur,
- Remplacement de la pompe de relevage et du bac à graisses.

Ces travaux ont eu un coût de 284 000 €.

Lycées agricoles : les Grosses Opérations (GOP) inscrites au PPI 2021-2028

Dans le Nord

Rénovation de la façade du bâtiment A et restructuration du bâtiment "Château" du lycée Charles Naveau à Sains du Nord

La rénovation de la façade du bâtiment A, liée avec la rénovation du bâtiment a été terminée. Le montant des travaux s'élève à 457 371,73 €.

La restructuration du bâtiment "Château" est terminée. Les travaux portaient notamment sur la restructuration des locaux administratifs, la salle des professeurs et l'amélioration thermique du bâtiment. Le montant de l'opération s'élève à 3 411 000 €.

Création de serres au lycée horticole de Raismes

L'opération porte sur la reconstruction des serres pédagogiques sur le nouveau site situé à Vicoigne. Le montant des travaux, en cours, s'élève à 1 400 000 €.

Dans le Pas-de-Calais

Travaux sur les toitures du lycée agricole de Radinghem

Les travaux ont eu lieu sur les toitures des bâtiments "Administration-Externat" et "internat-externat". Ils ont consisté en la mise en place d'une nouvelle toiture en ardoises avec la pose de nouveaux "Velux". Les travaux ont coûté 485 619 €.

Réhabilitation et restructuration du lycée agro-environnemental d'Arras

L'opération porte sur la réhabilitation et la restructuration patrimoniale du bâtiment 1. Une partie de l'internat sera transformée en salles de cours et l'autre partie sera rénovée avec la création de nouvelles chambres. Le montant de l'opération s'élève à 13 750 000 €. La consultation des entreprises a eu lieu et les offres sont en cours d'analyse.

Dans l'Aisne

Aménagements au lycée agricole de la Thiérache à Fontaine-lès-Vervins

L'opération portait sur l'aménagement de l'espace d'accueil et la restructuration de l'administration de l'établissement dans le bâtiment situé à l'entrée du lycée. Les travaux ont coûté 1 090 000 €.

Dans l'Oise

Remplacement des menuiseries extérieures et isolation par l'extérieur du lycée agricole d'Airion

Le bâtiment A du lycée, composé de l'administration, du CDI et d'un logement pour un agent technique, ainsi que la salle polyvalente et la salle de restauration ont fait l'objet d'un remplacement des menuiseries extérieures et d'une isolation par l'extérieur. Les travaux, livrés en 2022, ont eu un coût de 3 001 742 €.

Dans la Somme

Extension et restructuration du lycée professionnel agricole Haute Somme à Péronne.

Les travaux ont porté sur :

- L'extension du bâtiment principal pour accueillir des fonctions d'accompagnement à la scolarité au rez-de-chaussée et une extension de l'internat à l'étage,
- L'extension de l'unité de restauration située dans le bâtiment principal,
- La réhabilitation et la restructuration du bâtiment principal,
- La reconstruction de locaux d'enseignement en remplacement de bâtiments vétustes,
- La restructuration du bâtiment annexe D qui comprend des locaux de travail et de détente des enseignants, des locaux de sport et des locaux de service,
- La construction de 2 logements de fonction,
- L'aménagement des espaces extérieurs.

L'aménagement des espaces extérieurs est actuellement en cours. La démolition des anciens préfabriqués débutera à la rentrée. Le montant de ces travaux est de plus de 9 millions d'euros.



Zoom sur l'École Européenne à Marcq-en-Barœul

Après 4 années d'importants travaux, l'École Européenne de Lille Métropole Jacques Delors ouvre ses portes pour la rentrée de septembre. Le nouveau bâtiment, symbole de la dynamique REV3, a fait l'objet d'importants investissements de la part de la Région pour un montant de 12,5 millions d'euros.

Un équipement structurant pour les Hauts-de-France en faveur de l'attractivité et du rayonnement du territoire

La vocation des écoles européennes est de dispenser des enseignements multilingues et interculturels à des enfants des cycles maternel, primaire et secondaire. Destinée en priorité aux enfants des personnels des institutions européennes, cet établissement prépare au Bac européen et constitue un point fort pour l'attractivité des Hauts-de-France à l'échelle européenne et internationale. Cela représente un véritable atout pour les institutions et entreprises de dimension européenne et internationales déjà implantées en Hauts-de-France, et surtout pour l'accueil de futures institutions de ce type.

Pour la rentrée de septembre 2023, 610 élèves répartis dans 40 classes sont inscrits. Cela représente 40 nationalités différentes. Avec l'ouverture de l'École Européenne Lille Métropole, la France compte désormais 4 établissements sur son territoire.

Un équipement qui a fait l'objet de la démarche REV3

Dans le cadre de la démarche régionale REV3, le bâtiment devait répondre à une liste de 11 critères :

- **Énergies renouvelables distribuées**, par l'utilisation de la géothermie, la sensibilisation des usagers et des appareils de comptage pour optimiser la Maîtrise énergétique.
- **Bâtiment producteur d'énergie**, par l'installation des panneaux photovoltaïques pour production de 43 kWc pouvant couvrir les besoins de 48 % de la consommation totale du bâtiment.
- **Stockage de l'énergie**, par l'intermédiaire de batteries.
- **Réseaux intelligents**, par la mise en place d'un réseau de chaleur.
- **Mobilité des personnes et des biens**, par la création de places de vélos et l'optimisation de la circulation des piétons.
- **Efficacité énergétique**, grâce à de l'isolation performante, le traitement des ponts thermiques, la gestion des apports solaires, un choix des matériaux performants, la conception bioclimatique.
- **Économie circulaire**, par un choix des matériaux moins polluants.
- **Économie de fonctionnalité**, dans la réflexion du bâtiment afin d'avoir des espaces modulables.
- **Environnement**, dans la gestion des eaux de pluie et l'ajout de végétation.
- **Ancrage territorial**, avec l'utilisation de ressources locales en allant chercher des matériaux les plus proches possibles du chantier.
- **Gouvernance**, par la réflexion sur l'exploitation et le coût global avec des matériaux et équipements nécessitant un minimum d'entretien possible. Cela passe aussi par la pédagogie d'utilisation des bâtiments à destination des usagers par des systèmes d'affichages.



Pleinement engagée dans la conservation de son patrimoine et dans la modernisation de ses infrastructures, la Région Hauts-de-France possède de nombreux bâtiments historiques. Afin de les entretenir et de les adapter à de nouveaux usages, la Région rénove afin d'allier modernisation, projets éducatifs et optimisation énergétique.



© Dominique Bokalo / Région Hauts-de-France

Photo après les travaux

Le lycée Corot à Douai : travaux de réhabilitation partielle de la chapelle et création d'un studio de danse

Ces travaux se sont déclinés en deux opérations lancées conjointement et suivies par la même équipe de maîtrise d'œuvre : Travaux de réfection des abords extérieurs de la chapelle pour un montant de 450 000 € et Travaux de création d'un studio de danse pour un investissement de 360 000 €.

Travaux de réfection des abords extérieurs de la chapelle :

- **Travaux d'injection et consolidation de sol des extérieurs et de la chapelle**

Après avoir constaté des affaissements de sol dans la cour et dans la chapelle du lycée, l'étude géotechnique a mis en évidence des terrains très décomprimés qui ont été sapés par des réseaux enterrés cassés. Il a été décidé de consolider le sous-sol de la cour et de la chapelle ainsi que ses fondations par injection d'une résine expansive.

- **Travaux de remplacement de la couverture de la chapelle**

Avec l'accord de l'ABF, la Région Hauts-de-France a procédé au remplacement de la couverture en ardoises naturelles avec une pose traditionnelle à clous et au remplacement de quelques pierres de corniche abîmées.

- **Travaux de création d'un studio de danse**

Au rez-de-chaussée de la chapelle, l'établissement a souhaité la création d'un studio de danse en lieu et place de la salle Théâtre. Les travaux ont consisté en la mise en place d'un parquet de danse, la réparation des fissures, la création de vestiaires, sanitaires et douches.



Le lycée Guy Mollet d'Arras : travaux de rénovation énergétique et solarisation des toitures

Débutée en 2021, la solarisation des toitures du lycée Guy Mollet d'Arras s'inscrit dans la politique régionale REV3. L'enjeu est d'augmenter la production d'énergies renouvelables en région et d'offrir aux lycéens et personnels pédagogiques des bâtiments performants énergétiquement. L'installation des panneaux solaires a nécessité au préalable la réalisation d'importants travaux de rénovation pour un montant total de 1,15 million d'euros. Les travaux effectués concernant la toiture du lycée ont consisté à travailler l'étanchéité afin de la rendre compatible avec l'installation de panneaux photovoltaïques et d'équiper la toiture de 80 mètres linéaires de garde-corps. L'installation des 1164 panneaux solaires produisent depuis le 14 juin 2023 433 MWh/an soit environ la consommation électrique de 93 foyers.

Zoom sur la sécurisation des lycées

La Région Hauts-de-France agit pour assurer le respect des normes et la sécurité des usagers. Elle s'est dotée d'un plan de sûreté dont le programme se décline de manière suivante :

- Sonneries différenciées dans le cadre de la mise en œuvre des Plans Particuliers de Mise en Sûreté,
- Priorisation des travaux de sûreté périmétrique des bâtiments,
- Généralisation de la vidéo-protection aux entrées et sorties des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL),
- Le maintien, auprès des commissions de sécurité, des "avis favorables" à l'exploitation des lycées.

Sûreté de ses établissements :

La Région Hauts-de-France s'est engagée dans la mise en œuvre d'un plan de sûreté au sein des établissements scolaires relevant de sa compétence. Après l'avoir expérimenté puis évalué, le programme correspondant est désormais généralisé à l'ensemble du patrimoine éducatif et permet ainsi d'apporter une réponse technique et économique conforme à la situation de chaque établissement. Ce sont 26 millions d'euros qui ont depuis été affectés à cette politique et une autorisation de programme de 3 000 000 € est retenue au budget 2023.

La Généralisation de la vidéo-protection placée aux entrées et sorties des lycées caractérise la priorité de l'action régionale au cours de ce second mandat. **À ce jour et depuis le début du précédent mandat, 900 caméras ont été installées pour un montant de 5 700 000 €.**

Sécurité incendie :

En ce qui concerne la sécurité contre les risques d'incendie et de panique, le maintien auprès des commissions de sécurité des "Avis favorables" à l'exploitation des lycées constitue une priorité pour les Hauts-de-France.

Pour l'année 2023, cela se traduit par l'inscription d'une Autorisation de Programme de 4 000 000 € en investissement et d'une Autorisation d'Engagement de 1 088 000 € en section de fonctionnement.

Zoom sur la laïcité et les valeurs de la République

La Région Hauts-de-France agit pour la prévention de la radicalisation dans les lieux scolaires

La Région Hauts-de-France a adopté son plan régional de prévention de la radicalisation et la charte régionale de la laïcité et des valeurs de la République lors de la séance plénière du 5 juillet 2018. Elle a souhaité agir spécifiquement pour la prévention de la radicalisation dans les lieux scolaires. Ainsi un dispositif spécifique a été mis en place basé sur un appel à projets à destination des établissements qui ont pu bénéficier de l'intervention de structures intervenant directement auprès des lycéens.

Depuis l'année scolaire 2022-2023 cette thématique est privilégiée dans le cadre des projets emblématiques et les actions éducatives.

Un engagement renforcé envers le travail d'histoire et de mémoire auprès des lycéens

En accompagnement de ses compétences légales et en partenariat avec les autorités académiques et le Mémorial de la Shoah, la Région Hauts-de-France a souhaité s'engager dans une politique volontariste en direction des jeunes. Cette politique vise en particulier à développer l'apprentissage de la citoyenneté, l'esprit de solidarité et de tolérance comme rempart au racisme, à l'antisémitisme et à toutes formes de discriminations, en élevant le travail d'histoire et de mémoire de la Shoah au rang d'obligation citoyenne, dans le cadre du dispositif "Travail de mémoire". Ainsi, un appel à projets, désormais annuel, permet à des groupes représentatifs de lycéens de se déplacer à Auschwitz afin de permettre une découverte du complexe concentrationnaire et une approche de la culture juive de Pologne anéantie par le nazisme. Une formation intensive préalable de deux jours, assurée par des historiens et prise en charge par la Région et le Rectorat, est proposée aux enseignants concernés.

Afin de faire face à la disparition progressive et inéluctable des témoins directs victimes de la Shoah, il est important de multiplier le nombre d'ambassadeurs de mémoire. L'appel à projets lancé désormais tous les ans permettra de doubler le nombre de jeunes sélectionnés qui participeront à ce voyage mémoriel. Le but : une visite liée à l'histoire ou d'un lieu de mémoire pour chaque élève durant sa scolarité. Ainsi, lors de la commission permanente du 25 mai dernier, une subvention de 113 000 € a été allouée pour l'appel à projets des éditions 2023/2025, à l'association du Mémorial de la Shoah, pour l'organisation du déplacement au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau des groupes de lycéens des Hauts-de-France. L'appel à projets à destination des lycéens sera lancé à l'automne 2023, afin de retenir les établissements intéressés par le dispositif. Un travail sera mené avec les classes de Première sélectionnées, qui élaboreront un projet en lien avec le devoir de mémoire, et qui participeront au déplacement l'année suivante, au cours de leur année de Terminale.

À ce jour, 170 établissements ont participé à ce dispositif. Ceci a permis de créer un impact fort sur tout le territoire, et de donner lieu à un nombre impressionnant de travaux de Mémoire dans les établissements, particulièrement les lycées professionnels.

DEVENIR APPRENTI EN HAUTS-DE-FRANCE ET VIVRE PLEINEMENT SON APPRENTISSAGE: 4 ENGAGEMENTS FORTS DE LA RÉGION



“

L'apprentissage est une véritable fierté pour notre territoire régional. Au 1^{er} janvier 2023, près de 71 809 apprentis étaient inscrits dans l'une des 900 formations dispensées. La Région Hauts-de-France poursuit l'accompagnement

de cette dynamique, véritable opportunité pour nos jeunes d'apprendre un métier qui leur plaît, de s'insérer dans la vie professionnelle mais également aux entreprises de transmettre leur savoir-faire.

”

Arnaud Decagny

Vice-Président en charge de l'Apprentissage, l'Artisanat et le Numérique

La Région Hauts-de-France poursuit son implication pour le développement de l'apprentissage. Voté en 2019, son cadre d'intervention politique s'articule avec les autres stratégies régionales relatives à l'emploi, l'information sur les métiers, l'éducation et la formation des jeunes.

Cette politique régionale en faveur du développement de l'apprentissage s'intègre pleinement dans les orientations du CPRDFOP (*Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles*) qui prévoit l'élaboration d'un Schéma Régional de Développement de l'Alternance pour amplifier le rapprochement de tous les acteurs dans une visée de développement économique, d'aménagement du territoire et d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes.

Pour la rentrée 2023, la Région poursuit le développement de son offre de service, d'accompagnement et de financement auprès des apprentis, des CFA et des jeunes en recherche de solution en lien avec les dynamiques territoriales et en réponse aux besoins de développement économique des entreprises.

En chiffres

Au 1^{er} janvier 2023, les Hauts-de-France comptaient près de **71 809** apprentis répartis dans les plus de **900** formations disponibles.

Cela représente **548** sites de formation gérés par **150** centres de formation d'apprentis (CFA) et organismes de formation (OF).

Les secteurs du commerce, de la construction, des métiers de l'administration et du tertiaire concentrent les **deux tiers** des nouveaux contrats d'apprentissage.

Le développement de l'apprentissage continue sa percée dans les formations du supérieur (**54** % BAC +2 à BAC +5) (**63** % au niveau national).

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES APPRENTIS TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS

La Région Hauts-de-France soutient les apprentis et les accompagne tout au long de leur parcours vers l'emploi. Ce soutien se traduit par des actions volontaristes concrètes de soutien, notamment au travers des aides directes nécessaires au maintien de leur pouvoir d'achat mais également d'un appel à projet dédié à la réussite des apprentis.

Ces aides recouvrent tous les aspects de l'engagement dans l'apprentissage, afin de leur apporter des conditions de formation optimisées en les déployant sur plusieurs volets :

- **Le Fonds de solidarité des Apprentis** a pour objectif de répondre à des besoins exceptionnels des apprentis afin d'éviter la rupture du contrat d'apprentissage et l'abandon de la formation,
- **Le dispositif "Reprise des apprentis"** permet de maintenir en formation pendant 6 mois tout jeune ayant subi une rupture de son contrat d'apprentissage après sa période d'essai et en recherche d'un nouveau contrat en lui assurant une couverture sociale et une rémunération,
- **Les aides à l'équipement, au transport, à l'hébergement et à la restauration** qui ont pour objectif de maintenir le pouvoir d'achat des apprentis. Plus d'informations sur ce sujet sont à retrouver en page 30, 31, 32 et 33.



Zoom sur l'appel à projets "Réussite des apprentis"

L'appel à projets permanent "Réussite des apprentis" vise à limiter les ruptures de contrat d'apprentissage et à favoriser une insertion professionnelle durable à l'issue de la formation.

Un million d'euros est ainsi consacré à des actions destinées à améliorer la qualité de vie globale et à sécuriser le parcours des apprentis, au travers de quatre types d'action :

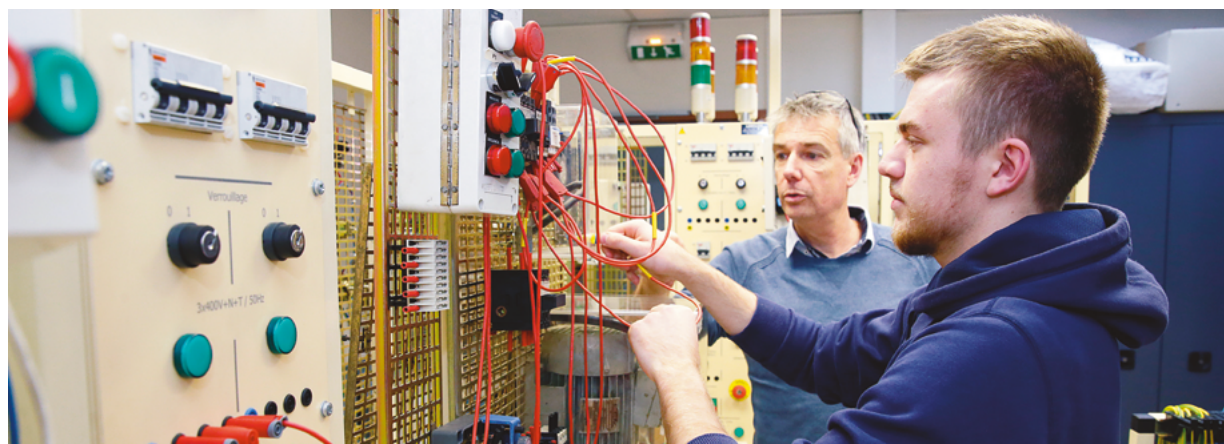
- Actions relevant de l'écoute active et de remédiation sur les sujets sociaux, psychologiques, de santé et financiers,
- Actions de diagnostic et d'appui pédagogique, de soutien des apprentis ayant des besoins spécifiques, pour lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme,
- Actions d'animation pour améliorer le cadre de vie,
- Actions éducatives, y compris de sécurité routière, sportives, culturelles ou à visée professionnelle.

Parmi les actions soutenues dans ce premier appel à projets, les apprentis ont pu bénéficier d'actions leur permettant de découvrir le fonctionnement d'entreprises, de visiter des salons professionnels en lien avec leur apprentissage et de bénéficier d'actions culturelles mais également d'actions de lutte contre les troubles "dys".

Des ateliers de théâtre dans le but d'acquérir de bonnes postures professionnelles ou de mettre en avant les *softskills* des apprentis ont également été mis en place.

ADAPTER ET FAVORISER UNE OFFRE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ

© Dominique Bokalo / Région Hauts-de-France



La Région Hauts-de-France agit pour une offre de formation par apprentissage de proximité et équilibrée sur son territoire, en accompagnant les CFA dans leur fonctionnement ou dans leurs projets d'investissements et d'équipement en lien avec les Opérateurs de Compétence.

Afin de réduire les écarts territoriaux et de permettre aux secteurs géographiques les moins pourvus en offre de formation par apprentissage, la Région contribue à l'analyse des besoins par le cofinancement d'études territoriales ciblées sur les potentiels de développement de l'offre de formation par apprentissage. Le partenariat avec les Opérateurs de Compétences contribue à faire converger les efforts respectifs afin de favoriser les conditions du développement de l'apprentissage dans les secteurs professionnels porteurs d'emploi et les métiers en tension.

En 2022, plus de 25 millions d'euros ont été votés pour soutenir les projets d'investissement et d'équipement pédagogiques, près de 10 millions ont été consacrés au soutien en fonctionnement et 700 000 euros consacrés à la transformation numérique des CFA de la Région Hauts-de-France.



Zoom sur la construction de l'AFTRAL à Longueau

L'AFTRAL (Apprendre et se Former en TRAnsport et Logistique) est un centre de Formation des Apprentis. Sa construction a permis de remplacer le centre d'Amiens enclavé sur une zone classée Seveso. Sans possibilité de développement et contraint de respecter des obligations de confinement, l'organisme gestionnaire du CFA a souhaité rechercher un site ayant plus de facilités et moins de contraintes.

Les travaux ont concerné la rénovation complète et l'extension d'un bâtiment existant, pour permettre un accueil optimal des apprentis au sein de locaux administratifs et pédagogiques dédiés aux formations "Conduite routière" et "Logistique".

Le centre d'Amiens compte 98 apprentis mais prévoit un développement dès la rentrée 2023 avec l'accueil au sein de l'établissement d'un campus permettant la création de formation du supérieur, du Bac +2 et +3 en 2023 mais avec un objectif de développement à Bac +5 dans les années à venir.

Les formations actuellement dispensées au CFA de l'AFTRAL :

- le CAP Conducteur Routier de Marchandises,
- le Bac Pro Logistique,
- le TSMEL (Technicien Supérieur en Méthodes et Exploitation Logistique).

Pour un coût total de 5 773 497,09 €.

La Région a accompagné financièrement ce nouvel établissement en votant une subvention de 1 300 694,34 € soit un taux de participation régionale de 24,5 %.



La Région Hauts-de-France rapproche les entreprises et les candidats à l'apprentissage par la mise en place d'un service de rapprochement "Offre-demande" en lien avec Proch'Emploi. L'objectif est de faciliter la mise en relation entre candidats potentiels à l'apprentissage et entreprises tout en assurant le lien avec les CFA des territoires pour intégrer les jeunes dans les parcours existants.

Le dispositif EVAA (Évènements pour la Valorisation de l'Apprentissage et de l'Alternance) favorise l'accès au contrat d'apprentissage. Ce dispositif permet le financement d'événements en lien avec l'apprentissage et l'alternance, participe à l'information sur les métiers, les formations et les perspectives d'insertion professionnelle et valorise les aides régionales, les services et dispositifs d'accompagnement des apprentis. Ces manifestations partenariales peuvent prendre diverses formes : Forum, job dating, démonstrations, serious games...

L'appel à projets FSE +, finance des parcours individualisés et adaptés aux difficultés d'insertion socio-professionnelle des jeunes NEET (Neither in Education, Employment or Training) pour faciliter l'accès au contrat d'apprentissage.

En parallèle, pour développer les offres de contrat d'apprentissage, la Région coordonne les clauses sociales de ses marchés publics dans lesquelles l'obligation d'insertion en apprentissage est inscrite.



Zoom sur **un évènement financé dans le cadre** **du dispositif EVAA : "Adopte un alternant"**

Forte du succès de ses trois premières éditions, l'association "les Places Tertiaires" a organisé le 8 juin à la CCI Grand Lille, la 4^e édition de l'évènement "Adopte un alternant" visant à :

- Promouvoir l'alternance auprès des étudiants et des entreprises de la région (Bac +1 à Bac +5),
- Favoriser la rencontre candidats/entreprises dans les secteurs de la finance, l'assurance, la gestion, la comptabilité et la data.

En amont de l'évènement, une plateforme dédiée a permis aux entreprises de déposer leurs offres d'emploi et aux jeunes de postuler tout en étant accompagnés.

Financée par la Région, cette manifestation 2023 a mobilisé près de 40 entreprises et plus de 100 jeunes qui ont participé à plus de 225 entretiens de recrutement.

INSCRIRE L'APPRENTISSAGE AU SEIN DES ENJEUX ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Comme l'ensemble des politiques régionales, le développement de l'apprentissage est appelé à s'inscrire dans la dynamique REV3. D'ores et déjà cette démarche se concrétise par la réflexion autour de la mobilité durable des apprentis, la construction ou la rénovation de bâtiments durables ou encore la recherche d'efficacité énergétique dans les CFA.



Zoom sur le projet réduction d'énergie Chambre de Métiers et de l'Artisanat

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France a passé un marché composé de 3 grandes catégories de prestations permettant d'obtenir de manière graduelle des performances énergétiques en fonction de l'investissement.

Les objectifs sont de faire des **économies d'énergie de l'ordre de 30 % de gaz et de 15 % d'électricité**. Cela permettra à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de se mettre en conformité avec le décret tertiaire (établissements publics devant atteindre des économies d'énergie).

De nombreuses solutions ont été installées dans le but d'atteindre l'objectif fixé, que ce soit pour agir précisément sur la consommation de chaque équipement grâce au smart impulse ou encore par la mise en place d'une solution pour la maîtrise des factures d'énergie et la réduction des émissions de carbone grâce à l'intelligence artificielle et aux objets connectés.



Zoom sur la rénovation d'équipements sous la dynamique REV3

L'organisme de formation Accès Métiers forme en apprentissage depuis novembre 2019. Le CFA a choisi de nouveaux locaux à la Chapelle d'Armentières pour pouvoir accueillir plus d'apprentis sur le territoire.

Les travaux soutenus par la Région visent à changer les radiateurs pour des modèles moins énergivores, à fermer les accès à l'étage supérieur et à aménager le parking (espace pour les vélos et installation de bornes de recharge pour les voitures électriques).

Ce projet s'intègre à la dynamique régionale et permet une baisse de la consommation énergétique en lien avec l'orientation première de la feuille de route REV3.

LA 47^E ÉDITION DES WORLDSKILLS, LA PLUS GRANDE COMPÉTITION INTERNATIONALE DES MÉTIERS DÉDIÉE AUX JEUNES

© Philippe Dapvri / Région Hauts-de-France



Les compétitions WorldSkills promeuvent les métiers, la jeunesse, les formations professionnelles au niveau régional, national et international. Organisées tous les deux ans, les compétitions regroupent aujourd'hui des jeunes professionnels de 85 pays, afin de montrer leur savoir-faire.

Lors de la 46^e édition, 23 jeunes des Hauts-de-France ont brillé par leur savoir-faire et leurs compétences dans leur métier. Parmi eux, cinq ont remporté la médaille d'or.

Pour la 47^e édition, 76 jeunes des Hauts-de-France (apprentis, lycéens professionnels et étudiants) représenteront la Région lors de la finale nationale en septembre à Lyon.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR: FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANTS ET LEUR DONNER LES CLÉS DE LA RÉUSSITE VERS L'EMPLOI

© Stéphane Delporte



“

Avec la signature du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI), la Région Hauts-de-France a cherché à fédérer les énergies de ses partenaires pour définir ensemble une ligne de conduite. Ce point de ralliement de ces forces vives avait pour objectif d'identifier les mesures

qui permettent de donner la bonne information aux étudiants pour qu'ils puissent bénéficier de leur droit et ainsi évoluer dans les meilleures conditions pour pouvoir réussir leurs études. Aujourd'hui, sa mise en œuvre doit apporter des réponses aux préoccupations de nos étudiants.

”

Daniel Leca

Vice-Président en charge des universités, de la recherche, de l'innovation et de l'Europe

Présentation du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2022 - 2028

À l'instar d'autres schémas régionaux, le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) fait l'objet d'un renouvellement pour la période 2022-2028.

Élaboré de manière partenariale, le SRESRI a vocation à identifier les enjeux et à poser les bases d'une stratégie partagée pour le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche en région Hauts-de-France.

Ce schéma s'inscrit dans le respect des stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche et en cohérence avec les stratégies régionales de développement économique (Schéma Régional de Développement économique, d'innovation et d'internationalisation - **SRDEII**) et de formation (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles - **CPRDFOP**).

En chiffres

Effectifs étudiants

238 000 étudiants en 2020-2021 (**9** % des effectifs nationaux)

5,6 % d'augmentation des effectifs depuis 2016-2017

4 étudiants boursiers sur **10**

30,6 % de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 24-65 ans (progression de + **13,5** % entre 2002 et 2018)

Recherche

10 513 chercheurs en Hauts-de-France en 2017

917 doctorants inscrits en 2020-2021

528 demandes de brevet

INVESTIR DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, POUR UNE RÉGION QUI INNOVE, QUI EXCELLE ET QUI ATTIRE

Avec plus de 238 000 étudiants dans l'enseignement supérieur, les Hauts-de-France constituent un des pôles d'enseignement supérieur les plus importants de France. Avec un large éventail de champs d'enseignement, la région offre des conditions optimales aux jeunes du territoire pour étudier près de chez eux, de même qu'elle attire ceux de la France entière et de l'étranger pour étudier au carrefour de l'Europe.

Favoriser l'attractivité des formations

La Région accompagne la dynamique de développement des établissements en finançant des projets qui contribuent à renforcer leur ancrage local et l'attractivité de leurs formations notamment par l'acquisition de matériels pédagogiques innovants. À titre d'exemple, la Région Hauts-de-France a pu accompagner l'école d'ingénieur CESI sur Arras dans la mise en place d'une formation en cyber sécurité en soutenant notamment l'acquisition d'équipements informatiques spécifiques.

Également, les Hauts-de-France se caractérisent par un fort maillage de son territoire en termes d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ESR). Afin de faire émerger des projets d'envergure régionale répondant aux enjeux du SRESRI, la Région Hauts-de-France cherche à développer des axes de coopérations entre ces établissements.

Dans cette optique, elle soutient le projet RESPECT (Réseau de recherches pluridisciplinaires sur la situation des étudiants en période de crise et de transition) qui vise à réaliser un large diagnostic de la situation de la vie étudiante sur le territoire amiénois. L'expérimentation pourra aboutir à un déploiement des travaux sur l'ensemble du territoire régional.



Le futur Plateau Technique Santé de l'UFR de Médecine de l'Université de Picardie Jules Verne au campus du Thil à Amiens - Photo : Philippe GAZEAU Architecte

Le financement de projets immobiliers structurants des établissements d'Enseignement Supérieur (CPER 2021-2027)

Afin d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage aux étudiants, la Région soutient la réalisation des projets immobiliers des établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche tels que la construction, la rénovation ou la réhabilitation de bâtiments dédiés à l'enseignement. Une grande partie des projets soutenus en 2022 et dans les années à venir s'inscriront dans le nouveau contrat de Plan État Région (CPER) [2021-2027] et répondent aux exigences partagées de REV3.

La Région contribue ainsi au rayonnement de l'Enseignement Supérieur et de Recherche régional par le renouvellement des outils de formation et l'amélioration continue des conditions d'accueil des étudiants.

L'une des opérations soutenues, la nouvelle bibliothèque universitaire appelée **learning center de l'IMT Lille - Nord Europe** accueille, dès cette rentrée 2023, les étudiants ingénieurs dans un bâtiment complètement repensé sur le site de Douai. Ce nouvel instrument est essentiel pour répondre à la stratégie nouveaux métiers et nouvelle pédagogie de l'école d'ingénieurs.

Cette année, la Région accompagne particulièrement les écoles d'ingénieurs du territoire, parmi lesquelles **l'INSA des Hauts-de-France à Valenciennes** (UPHF), l'école d'ingénieurs en textile **ENSAIT à Roubaix**, et **l'UTC à Compiègne** pour la réhabilitation de sa bibliothèque.

D'autres opérations sont en cours, ou ont été lancées cette année.

Ainsi, le **Plateau Technique Santé** est actuellement construit par la Région au campus du Thil, en tant que maître d'ouvrage. Il pourra bientôt y accueillir les futurs soignants en différentes spécialités. La Région y participe à hauteur de 9 400 000 €.

La **réhabilitation - extension de l'IUT A** de l'Université de Lille à la cité scientifique (Villeneuve-d'Ascq) est en cours de réalisation depuis novembre 2022 et doit être livrée en avril 2024. La Région finance l'opération pour un montant de 1 000 000 €.

L'architecte a été désigné pour la **réhabilitation de la Bibliothèque universitaire des sciences humaines et sociales** de l'Université de Lille à Pont de Bois (Villeneuve-d'Ascq). La Région finance la réhabilitation à hauteur de 27 000 000 €. Les travaux démarreront en 2024.

Par ailleurs, cette rentrée 2023 verra l'ouverture de la nouvelle **résidence universitaire** (Partenord Habitat) du CROUS de Lille (93 logements étudiants neufs) à Maubeuge qui a reçu un soutien régional de 300 000 €.

S'ENGAGER DANS DES ÉTUDES LONGUES : LA RÉGION ACCOMPAGNE LES ÉTUDIANTS À CHAQUE ÉTAPE DE LEUR PARCOURS



© Philippe Dapvrit / Région Hauts-de-France

Le Programme Régional de Réussite en Études Longues (PRREL)

L'année 2023 est celle des 10 ans du Programme Régional de Réussite en Études Longues (PRREL). L'élaboration de ce dispositif est née du constat que beaucoup de jeunes des Hauts-de-France ne s'orientent pas vers les formations de l'enseignement supérieur par méconnaissance des parcours proposés, par confrontation avec une problématique de mobilité, voire pour certains par autocensure faute de repères dans leur entourage proche.

Afin de répondre à cette problématique, la Région a conçu avec les universités et Écoles des Hauts-de-France des dispositifs d'accompagnement à destination des lycéens et des étudiants pour favoriser l'accès et la réussite en étude de l'enseignement supérieur. En 10 ans, le PRREL a accompagné plus de 20 500 jeunes. Pour cette rentrée, le PRREL proposera également aux étudiants un accompagnement à l'élaboration du projet professionnel afin de faciliter l'accès au Master et l'insertion professionnelle de l'étudiant.

Plus d'informations sur ce dispositif : <https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif521>

Le Contrat Étudiant et Étudiants Relais Santé

La Région soutient notamment le développement des jobs étudiants. Au-delà d'être une source de revenu, cette expérience professionnelle dans le cadre d'une mission d'intérêt général pourra être valorisée lors de la recherche d'un stage ou d'un emploi par l'étudiant.

Pour cette rentrée universitaire, ces dispositifs seront étendus aux Écoles des Hauts-de-France. 12 Écoles ont souhaité intégrer le dispositif régional, 300 emplois seront ainsi proposés en plus des 2 700 déployés au sein des universités.

La Région a par ailleurs revu son cadre d'intervention en rehaussant le nombre maximal d'heures attribuables par étudiant sur l'année afin de renforcer l'attractivité des emplois proposés.

24 espaces Proch'Info-Formation pour aider les étudiants à s'insérer professionnellement

La formation est un levier essentiel en matière d'insertion professionnelle. C'est pourquoi la Région Hauts-de-France, engagée pour l'emploi, dispose de 24 lieux d'accueil de proximité pour renseigner sur la formation : les Proch'Info-Formation. Les espaces Proch'Info-Formation sont des lieux d'accueil de proximité qui permettent de regrouper toutes les informations nécessaires aux étudiants afin qu'ils puissent s'orienter plus facilement et plus rapidement vers une formation proposée dans la région. Ils peuvent y trouver tous les renseignements sur les formations les plus porteuses d'embauche proposées par la Région Hauts-de-France, mais aussi sur les métiers et les perspectives d'emploi sur le marché du travail.

À travers un accueil individualisé et une collaboration active avec les organismes de formation et les structures d'accompagnement, Proch'Info-Formation permet à chaque étudiant d'être orienté vers un emploi qui lui correspond. Les espaces Proch'Info-Formation s'adressent également aux publics, salariés en reconversion, demandeurs d'emploi ou entreprises.

Découvrez la carte interactive des espaces Proch'Info-Formation : <https://www.hautsdefrance.fr/prochinfo-formation/>



© DR

“

Dans ce contexte particulier de post-crise sanitaire qui a démontré les pénuries structurelles de professionnels du secteur sanitaire et social,

il est primordial pour la Région d'agir en soutien des étudiants de ces métiers essentiels dans un secteur en tension et qui recrute.

”

Anne Pinon

Vice-Présidente en charge de la santé et des formations sanitaires et sociales

En chiffres

En 2020, **9** diplômés sur **10** étaient en situation d'emploi 1 an après l'obtention de leur diplôme.

Parmi ces 23 500 élèves et étudiants, **80** % relèvent de l'enseignement supérieur : diplômes Post-Bac (diplômes en soins infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, assistant social, éducateur de jeunes enfants...) et **10 000** bénéficient d'une bourse d'études.

Futurs éducateurs spécialisés, infirmiers ou encore masseurs-kinésithérapeutes... la Région apporte son aide aux étudiants qui préparent un diplôme du secteur sanitaire et social (SASO). Ces formations qui peuvent mener jusqu'au Bac +5 sont accessibles à tous : jeunes en poursuite d'étude, adultes en reconversion... Certaines d'entre-elles peuvent même être préparées par la voie de l'apprentissage.

DES AIDES SPÉCIFIQUES AU SECTEUR



La bourse d'études sanitaires et sociales

Attribuée sur critères sociaux et en fonction du calcul des points de charge de l'étudiant, elle s'adresse aux élèves ou étudiants en poursuite d'études et demandeurs d'emploi pour les inciter à se former dans les instituts et écoles de formation sanitaire et sociale et les soutenir financièrement dans la préparation d'un diplôme du secteur sanitaire et social.



Financement des formations sanitaires et sociales de niveaux Post-Bac, 3 et 4

• La Région Hauts-de-France prend en charge la totalité des frais de formation des étudiants en formation sanitaire et sociale de niveau 3 (CAP/BEP) et 4 (baccalauréat), hormis les éventuels frais d'inscription au concours et les droits d'inscription à l'entrée en formation. Ils bénéficient ainsi de la gratuité de leur formation auprès de certains instituts de formation situés sur le territoire des Hauts-de-France.

Cette aide est valable pour les formations suivantes :

3 formations sociales

- technicien de l'intervention sociale et familiale,
- moniteur éducateur ou accompagnant éducatif et social,
- accompagnant éducatif et social.

3 formations sanitaires

- aide-soignant,
- auxiliaire de puériculture,
- ambulancier.



• Les jeunes en poursuite d'études Post-Bac, les demandeurs d'emploi ainsi que les élèves "doublants" initialement éligibles peuvent également bénéficier d'un financement total ou partiel de leur formation. La Région Hauts-de-France verse la subvention aux établissements de formation des Hauts-de-France pour la prise en charge du coût de leur formation.

Cette aide est valable pour les formations suivantes :

5 formations sociales

- assistant de service social,
- conseiller en économie sociale et familiale,
- éducateur de jeunes enfants,
- éducateur spécialisé,
- éducateur technique spécialisé.

10 formations sanitaires

- ergothérapeute,
- infirmier,
- infirmier de bloc opératoire,
- masseur-kinésithérapeute,
- préparateur en pharmacie hospitalière,
- psychomotricien,
- puéricultrice,
- sage-femme,
- manipulateur d'électroradiologie médicale,
- technicien de laboratoire médical.

LA RÉGION ACCOMPAGNE LES JEUNES DES HAUTS-DE-FRANCE POUR LEUR POUVOIR D'ACHAT ET LEUR BIEN-ÊTRE



GÉNÉRATION #HAUTS-DE-FRANCE

La Région Hauts-de-France, la plus jeune de France après l'Île-de-France

Avec 19 % de sa population âgée de 15 à 29 ans, la région Hauts-de-France est la plus jeune région de France après l'Île-de-France. Parce qu'elle constitue la richesse et la force vive du territoire, porteuse d'espoir et d'avenir, la Région place la jeunesse au cœur de son action.

Accompagner les jeunes de la "Génération Hauts-de-France", quelle que soit leur situation, pour favoriser leur bien-être et leur réussite, est une priorité pour la Région.

Le soutien à la jeunesse se fait grâce aux aides régionales à destination des lycéens, des apprentis, des étudiants et de leurs familles, et se traduit aussi par un soutien aux acteurs, territoires et partenaires en région dont les missions concourent à l'épanouissement des jeunes.

Génération #HDF : pour tous les jeunes de 15 à 25 ans, quelle que soit leur situation

Les jeunes de la "Génération #HDF" sont celles et ceux qui font les Hauts-de-France aujourd'hui, quelle que soit leur situation : ce sont les collégiens, les lycéens, les apprentis, les étudiants et l'ensemble des jeunes âgés de 15 à 25 ans sur l'ensemble du territoire. La Région les accompagne, pour répondre à leurs besoins, soutenir leurs initiatives et favoriser leurs réussites. La "Génération #HDF" est aussi une génération tournée vers l'avenir et porteuse de projets que la Région souhaite soutenir et encourager.

Un dispositif d'aide complet

"Génération #HDF" est une offre de services et d'aides pensée et voulue spécifiquement pour les jeunes des Hauts-de-France. Elle comprend la carte Génération #HDF qui accompagne les lycéens et apprentis tout au long de leur parcours. L'accompagnement prend aussi la forme de rencontres et d'échanges avec les jeunes, lors de Salons ou Forums, ou à travers le dispositif Proch'Orientation et ses ambassadeurs, pour aider les jeunes dans leur choix d'orientation. Le site internet contributif generation.hautsdefrance.fr est aussi un espace ouvert et dédié aux jeunes du territoire, dans le cadre duquel leurs sont proposés des Bons Plans.

La carte Génération #HDF offre plusieurs avantages aux lycéens et apprentis, en permettant aux lycéens dont les familles rencontrent des difficultés financières de bénéficier, sur signalement de leur établissement, d'une aide complémentaire pour faire face aux dépenses liées à leur scolarité. Restauration, hébergement, transport : les familles concernées peuvent constituer un dossier pour compléter l'aide à l'acquisition des manuels scolaires et l'équipement professionnel ou faire face à une situation exceptionnelle.

**PROCH'ORIENTATION : INFORMER LES JEUNES
SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS**



© DR

“

Nous avons des retours d'expérience de jeunes très encourageants : des vocations sont nées grâce à des rencontres dans le cadre de

Simon Jombart

Conseiller régional délégué à l'orientation

Proch'Orientation. C'est tout l'enjeu du dispositif que nous souhaitons développer et renforcer.

”

En chiffres

Près de **2 000 ambassadeurs** des métiers et des formations.

Plus de **1 000 enseignants** impliqués.

25 564 jeunes ont bénéficié du dispositif en 2022 ; **28 000 jeunes** en prévisionnel sur 2023 et l'objectif fixé est d'accompagner **30 000 jeunes** en 2024.

Au total, **300 000 jeunes** accompagnés depuis le lancement du dispositif en 2019.

Aider les jeunes dans leurs choix d'orientation

Proch'Orientation est le dispositif d'aide à l'orientation déployé par la Région, pour accompagner les jeunes dans leur recherche d'orientation. Le service s'adresse aux collégiens, lycéens, apprentis et étudiants, offre un accès à des ressources (guides d'orientation, fiches métiers, dossiers thématiques, etc.) et l'opportunité pour les jeunes de rencontrer des professionnels, à travers le réseau d'ambassadeurs des métiers et des formations.

En 2023, grâce aux partenariats noués avec le monde économique et professionnel, Proch'Orientation est constitué d'un réseau de 1960 ambassadeurs qui sont des professionnels, étudiants ou retraités bénévoles pour présenter en classes ou lors d'événements leur formation, leur métier, leur secteur d'activité et répondre aux questions des élèves. Les interventions en classes sont rendues possible dans le cadre du partenariat avec les Autorités académiques et grâce à l'implication des établissements (collèges, lycées...) et des enseignants volontaires ; aujourd'hui, ce sont plus de 1 000 enseignants impliqués sur l'ensemble des Hauts-de-France.

Proch'Orientation permet aussi aux jeunes à partir de 14 ans d'effectuer des stages en entreprises pendant les vacances scolaires, grâce à la convention de stage Proch'Orientation : ce sont plus de 1900 jeunes qui ont ainsi pu découvrir le monde professionnel, dès la classe de 4^e !

Les équipes de Proch'Orientation vont aussi à la rencontre des jeunes, lors de Salons, de Forums ou encore dans le cadre des événements liés au Printemps de l'orientation qui ont lieu en mars. En 2022, ce sont plus de 600 actions de terrain ainsi menées aux quatre coins des Hauts-de-France et tout autant de programmées d'ici la fin de l'année 2023.

Pour compléter le dispositif, Proch'Orientation lance des appels à projets à destination des acteurs qui développent des projets en lien avec la thématique de l'orientation et de l'information sur les métiers et les formations.

Enfin, un travail est mené pour élaborer des dossiers thématiques autour des métiers liés aux grands projets régionaux (Canal Seine-Nord Europe, REV3, etc.) et/ou métiers d'avenir.

Proch'Orientation, c'est aussi :

Une série de webinaires

2 webinaires de rentrée à destination des équipes éducatives, pour leur présenter le dispositif Proch'Orientation dès septembre. Rdv les 12 & 14 septembre.

11 webinaires répartis sur 2023-2024, à destination des jeunes : une demi-heure pour présenter les métiers et formations par secteurs d'activités. Premier RDV : le 26/09, pour parler "métiers du transport".

Un concours régional "Je Filme le métier qui me plaît"

Il s'agit de la déclinaison en région d'un concours de création vidéo ouvert aux jeunes de moins de 25 ans : les jeunes doivent réaliser en équipe des films de 3 min qui mettent en lumière un métier qui les intéresse. Les meilleures vidéos de chaque catégorie seront récompensées lors d'une cérémonie régionale en juin 2024. Le concours 2023-2024 est ouvert !

prochorientation.fr



Se déplacer : Faciliter la mobilité des jeunes

Le coût du transport peut vite devenir une difficulté pour les jeunes souhaitant se déplacer dans les Hauts-de-France. De nombreux dispositifs sont mis en place par la Région pour leur permettre de se déplacer à moindre coût, en bénéficiant notamment d'un tarif préférentiel sur leurs abonnements et titres de transport, mais aussi en leur permettant d'accéder facilement au permis de conduire, ainsi qu'à un véhicule.

La Région met en place et finance deux transports gratuits

La gratuité du transport scolaire de la maternelle au lycée, soit pour près de 215 000 élèves.

La gratuité des transports pour les jeunes de moins de 26 ans qui se déplacent dans le cadre de leurs loisirs (week-ends, jours fériés et vacances scolaires).

- Pour les cars interurbains : des services de réseaux de transport par autocar dits "interurbains", en complémentarité de l'offre ferroviaire et des réseaux de transport urbain. Cette offre de transport ouverte à tous dessert de nombreuses communes de la région à des tarifs très attractifs : le billet est à 1 €. Pour les jeunes de moins de 26 ans, il est proposé un abonnement mensuel à 10 € par mois au lieu de 30 €.

La Région finance des tarifs et abonnements adaptés aux situations et besoins de chacun :

- Ma carte TER Hauts-de-France : à 15 € par mois pour les moins de 26 ans, elle offre 50 % de réduction pour les voyages de la personne titulaire ainsi que ceux de 3 accompagnants,
- Mon abo étudiant TER Hauts-de-France : il offre la gratuité pour les étudiants boursiers et jusqu'à 88 % de réduction pour les étudiants non boursiers, jusqu'à 26 ans.

Une amélioration a été constatée sur le recrutement des conducteurs. Pour la rentrée 2023-2024, aucune difficulté n'est annoncée pour l'exécution des services de transport scolaire.



© Dominique Bokalo / Région Hauts-de-France

Aide au permis de conduire : la Région renforce son dispositif

Avoir son permis de conduire, c'est l'un des premiers moyens d'accéder à l'autonomie, à la formation et à l'emploi. C'est aussi une façon de soutenir le pouvoir d'achat des jeunes et de leurs familles.

Mise en place en juillet 2021, l'aide au permis de conduire s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans et aux parents isolés sans limite d'âge. Elle est également accordée sous conditions de revenus aux demandeurs d'emploi, aux apprentis ou aux stagiaires de la formation professionnelle.

La Région s'engage à financer 90 % du coût de la préparation aux épreuves théorique (code) et pratique (conduite) du permis de conduire B, ou seulement pour la préparation de l'épreuve pratique (conduite) si l'épreuve théorique (code) a déjà été obtenue, dans la limite de 1 350 euros.

Pour répondre à l'augmentation des dossiers de demandes en 2023 (200 demandes par semaine contre 100 en moyenne en 2022) la Région Hauts-de-France ajoute 2 millions d'euros à son dispositif pour l'exercice 2023.

L'enveloppe globale passe donc, pour cette année, à 4,5 millions d'euros dans l'optique de pouvoir financer l'obtention du permis de conduire d'un maximum de jeunes.

Depuis son lancement, ce sont près de 6 000 jeunes de moins de 30 ans qui ont pu en bénéficier. L'aide individuelle moyenne accordée - sous conditions et selon les éléments de la demande - avoisine un montant de 944 euros.

Plus d'informations sur l'aide au permis de conduire :

https://guide-aides.hautsdefrance.fr/spip.php?page=dispositif&id_dispositif=931

Faire sa demande en ligne : **<https://aides.hautsdefrance.fr/sub/tiers/aides/details/?sigle=PERM2.0>**

© Michaël Lachant / Région Hauts-de-France



Aide au transport : La Région poursuit son engagement

Depuis le 1^{er} mars 2016, la Région Hauts-de-France a mis en place le dispositif d'aide au transport aux particuliers pour soutenir le pouvoir d'achat de ceux qui travaillent.

Ouvert en 2019 aux étudiants contraints de prendre leur véhicule pour se rendre sur leur lieu d'études, l'aide au transport s'élève à 20 € par mois pour une distance totale de trajet d'au moins 20 km. Pour les apprentis, le montant de l'aide peut aller jusqu'à 200 € par an en fonction de la distance parcourue.

Pour répondre à l'augmentation des dossiers de demandes, La Région a décidé ainsi d'allouer une enveloppe supplémentaire de 1,6 million d'euros pour la poursuite de l'instruction des dossiers au titre de l'année 2023. Le montant total alloué à cette opération pour l'année 2023 s'élève à 17 100 000 €.

Ce sont aujourd'hui 321 000 aides qui ont été accordées depuis le lancement de l'opération.

Plus d'informations sur l'aide au transport : **<https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif780>**

Faire sa demande en ligne : **<https://aides.hautsdefrance.fr/sub/tiers/aides/details/?sigle=ATPEF22%2F23>**

Se restaurer : donner accès à des repas de qualité

Une restauration de qualité, tout comme l'internat, sont des composantes essentielles de la réussite de la scolarité du lycéen. L'ambition est de proposer une alimentation saine et équilibrée, faite maison aux jeunes, à partir d'un service de restauration régulier, de manière à assurer en tout temps les meilleures conditions d'études.

Dans ce cadre, la Région est particulièrement attentive à l'équilibre alimentaire des lycéens et veille à garantir un repas de qualité pour un prix raisonnable pour les familles. Ce modèle a fait ses preuves durant la crise sanitaire et a permis d'assurer la continuité pédagogique.

La Région a agi en faveur d'une politique ambitieuse de développement de l'approvisionnement local pour que les restaurants scolaires se ravitaillent via les circuits courts et de proximité. L'objectif consolidé est l'introduction de 70 % de produits locaux dont 20 % de produits bio dans toutes les assiettes des lycéens. C'est un enjeu majeur pour la santé des lycéens et pour le territoire. Cela passe par un accompagnement des établissements dans leurs stratégies d'approvisionnement et par le développement d'une centrale d'achat qui permet aux établissements de se fournir auprès de producteurs et d'entreprises régionales. La quasi-totalité des lycées dispose d'un service de restauration autonome qui assure la production des repas, la distribution, au sein des salles de restauration permettant d'accueillir l'ensemble des publics au sein de la restauration.

Chaque jeune est appelé à participer à la vie de l'établissement et peut contribuer aux commissions des menus, véritable outil participatif et contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

En chiffres

Plus de **1 300 agents** œuvrent chaque jour à la sécurité alimentaire et au bien-être des jeunes.

17 millions de repas sont préparés et servis par les équipes régionales chaque année.

Un tarif cible régional de **3,85 €** au ticket.

Une aide à la restauration : 100 repas gratuits pour les étudiants boursiers

Consciente des difficultés rencontrées par les étudiants et soucieuse d'apporter des solutions concrètes pour améliorer leur qualité de vie et leurs conditions d'étude, la Région leur propose une aide à la restauration : 100 repas gratuits dans une structure de restauration du CROUS ou de restauration agréée pour les étudiants de l'enseignement supérieur ou en formation sanitaire et sociale.

Les étudiants doivent être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur ou un établissement de formation sanitaire et sociale de la région Hauts-de-France. Le dispositif concerne les étudiants boursiers aux échelons 3, 4, 5, 6 et 7 ainsi que les étudiants signalés par le service social du Crous.

Le financement de repas gratuits par la Région Hauts-de-France s'établit par rapport au prix du ticket repas social étudiant et vise le financement du reste à charge de l'étudiant soit 1 euro pour tous les étudiants boursiers. S'agissant des étudiants non boursiers, le tarif s'élève à 3,30 euros, sauf lorsque le service social a déjà attribué la tarification à 1 euro.

Pour en bénéficier, les étudiants doivent contacter le Crous de Lille ou le Crous d'Amiens qui gèrent cette aide de la Région en direct.

En chiffres

26 000 étudiants ont bénéficié des repas gratuits proposés par la Région.

464 000 repas ont été consommés dans le cadre du dispositif régional.

Des aides complémentaires pour les jeunes en difficulté

La Région met en place des aides complémentaires pour les jeunes en difficulté. Elle intervient dans l'Aide à l'Interruption Scolaire Temporaire en accompagnant trois structures associatives qui suivent les parcours des jeunes ne pouvant pas se rendre dans un établissement scolaire pour raisons de santé. L'objectif : permettre aux élèves de garder un lien avec le milieu scolaire et éviter les sorties du système scolaire.

Tout élève d'un établissement scolaire des Hauts-de-France, dont la scolarité est interrompue momentanément, ou durablement perturbée, pour raison médicale (maladie, accident, maternité...) et pour une période supérieure à deux semaines, peut être aidé. Des cours individuels sont organisés au chevet des élèves, la plupart du temps à domicile. Cependant, si la situation l'exige, ces cours peuvent également se dérouler à l'hôpital, dans un centre de rééducation fonctionnel ou dans un lieu "tiers" (médiathèque, locaux de l'association...). Le nombre d'heures dispensées (18 heures en moyenne par élève) varie selon l'état de santé de l'élève.

En 2022, 214 lycéens ont été accompagnés pour un budget de 30 000 €.

En lien avec la Région académique, la Région a également accompagné la mise à disposition de 11 robots TED-i, dotés d'un écran interactif, de microphones, de caméras et de haut-parleurs, dans des établissements publics locaux d'enseignement des Hauts-de-France à destination d'élèves en situation d'absence prolongée.

Un soutien aux associations étudiantes pour dynamiser les campus universitaires

En accompagnant le développement et la structuration du tissu associatif étudiant, la Région contribue à améliorer la qualité de la vie étudiante sur les campus universitaires mais également le rayonnement des établissements d'enseignement supérieur auprès des étudiants.

L'accompagnement aux projets étudiants est plafonné à 2 500 € par projet et 4 000 € par bénéficiaire.

Les élus régionaux ont souhaité faciliter la mobilisation du dispositif Initiatives Étudiantes. Les modalités de versement de l'aide régionale ont ainsi été assouplies, notamment pour lever les freins rencontrés par les petites associations étudiantes.

Le dispositif “épicerie solidaire”

La vie associative et extra-scolaire demeure essentielle au bien-être et à l'équilibre de tous et notamment des étudiants. La Région propose notamment un accompagnement financier pour les actions et projets liés aux épiceries solidaires permettant aux étudiants en difficulté d'accéder à des produits variés et de qualité, à prix réduits. L'aide régionale peut atteindre 10 000 €.

Fonds Régional d'Aide d'Urgence

Grâce à un partenariat avec les CROUS, la Région a mis en place le FRSU qui vise à apporter rapidement une aide financière personnalisée aux étudiants en difficulté. Elle permet de répondre à des problématiques diverses : Logement (recherche, dette), Financement (frais d'études, scolarité...), Vie quotidienne (alimentation, transport, endettement), Relations familiales (difficultés, rupture familiale...), Santé (mutuelle, soins).

Les étudiants peuvent prendre rendez-vous tout au long de l'année universitaire avec une ou un assistant(e) du CROUS qui a la connaissance des réalités universitaires et des modalités d'intervention précises et ciblées. Leur dossier de demande sera évalué et étudié par la commission d'aide spécifique auquel la Région participe.

1 900 étudiants ont bénéficié de cet accompagnement d'urgence l'année dernière pour plus de 2 400 aides accordées.

Plus d'informations sur ce dispositif : <https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif66>

LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE S'ENGAGE POUR LA SANTÉ DES JEUNES

La santé des jeunes est une priorité de la politique régionale des Hauts-de-France. De nombreux jeunes renoncent aujourd'hui à des soins ou à des achats de première nécessité pour des raisons financières. La Région met en place des actions et dispositifs de prévention et d'éducation pour les aider à préserver leur santé, mentale ou physique.

FACE AU HARCÈLEMENT SCOLAIRE, LA RÉGION AGIT

Depuis 2021, la Région s'engage davantage dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Consciente de la nécessité d'agir dans le domaine des violences faites aux enfants, la Région s'est positionnée comme territoire pilote pour développer et accueillir sur les plateformes d'enseignement (ENT) des établissements Hauts-de-France "NEO", un dispositif d'information et/ou d'alerte, permettant aux élèves de signaler facilement des faits de violences rencontrés.

Les autorités académiques ainsi que les départements du Nord et du Pas-de-Calais, se sont montrés intéressés par ce projet et ont également souhaité participer à cette action au regard notamment du partenariat établi dans le cadre de l'ENT Hauts-de-France qui prend en compte le 1^{er} et le 2nd degré.

Suite aux travaux de recherche menés en partenariat avec l'ensemble des acteurs de terrain, il est apparu qu'il fallait agir sur la mise en relation, la sensibilisation et l'information. Le projet a ainsi été baptisé "Violences, parlons-en".

Une première phase d'exploration et de recueil de besoins a permis de référencer les différents types de violences concernés ainsi que les canaux et les chemins d'alertes existants, de faire émerger la problématique suivante "Comment faciliter l'accès aux informations et outils de lutte contre les violences faites aux enfants pour la communauté éducative ?". Il a alors été décidé la création d'un "parcours utilisateur" qui comprend une page d'information personnalisable par établissement, à plusieurs niveaux (national, territorial et local) mise à disposition dans l'ENT HDF via une "app" et une plateforme d'information.

La page permettant de diffuser des informations utiles à la détection des situations de violences est actuellement déployée dans des établissements pilotes du territoire et sera généralisée à tous les établissements à la rentrée 2023 dans l'ENT HDF NEO. La plateforme d'information est quant à elle d'ores et déjà disponible.

Par ailleurs, afin d'accompagner cet outil d'information, une masterclass ayant pour thème "Détecter et aider les élèves victimes de violences" a été organisée le 31 mai dernier pour les enseignants et les personnels des collèges et lycées en présence de Pascal Vigneron, Directeur du Service National de l'Enfance en Danger et responsable du 119. Elle sera renouvelée à la rentrée prochaine dans le cadre de la généralisation du dispositif.

La Région Hauts-de-France inscrit durablement dans sa politique la lutte contre le harcèlement scolaire, en partenariat étroit avec les Départements, la région académique et les acteurs associatifs et éducatifs. Cela passe par :

- L'accompagnement des rectorats pour inciter les établissements à participer au concours départemental, régional et national "Non au harcèlement", et à diffuser les vidéos ou les affiches primées dans l'ensemble des établissements,
- La création d'un annuaire des acteurs en matière de harcèlement, à destination des témoins et des victimes, en lien avec les données de l'ENT Hauts-de-France à diffuser plus largement.

Pour faire face à ce fléau, la Région Hauts-de-France va également mettre en œuvre :

- Un grand plan régional ambitieux, organisé et généralisé d'évaluation et de lutte contre le harcèlement et les violences scolaires,
- Un groupe de travail associé au conseil économique, social et environnemental régional (CESER), aux départements, rectorats, DRAAF, MFR... et aux représentants des familles,
- Les assises régionales contre le harcèlement scolaire, en lien avec les élus des conseils régionaux et départementaux des jeunes, voire avec les jeunes qui siègent au CAVL (Conseil Académique de la Vie Lycéenne),
- Des actions de sensibilisation et de formation des agents des collectivités sur la base du volontariat avec par exemple un kit d'information à l'image de celui proposé au niveau national distribué à tous les agents,
- Une journée d'action lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement en novembre et la remise d'un prix pour les actions les plus emblématiques,
- Une large campagne de communication dans les TER des Hauts-de-France et les cars de la région.

"PLAN SIDA" : VERS UNE RÉGION HAUTS-DE-FRANCE SANS NOUVELLE CONTAMINATION PAR LE VIH/SIDA

Depuis septembre 2019, les Hauts-de-France sont labellisés "Région engagée contre le sida". La santé de ses habitants et notamment des jeunes (lycéens, apprentis et étudiants) étant une priorité absolue, plusieurs actions ont été menées par la Région Hauts-de-France.

Par exemple, le soutien à des actions de prévention et d'incitation au dépistage des maladies sexuellement transmissibles et lutte contre la sérophobie (la peur des personnes atteinte du Sida). Et pour aller plus loin en matière de prévention, des distributeurs de préservatifs, la mallette pédagogique, des autotests, les après-midi du Zapping et le Mois sans tabou ont été mis en place dans les lycées et universités de la région.

L'objectif est de prévenir les risques et d'effacer les tabous autour du VIH et plus largement des IST.

MISE À DISPOSITION DE PROTECTIONS PÉRIODIQUES GRATUITES DANS LES LYCÉES DES HAUTS-DE-FRANCE



© Michaël Lachant / Région Hauts-de-France

La Région s'engage à améliorer les conditions scolaires des jeunes filles et dans la réduction des inégalités avec la distribution de protections périodiques. Depuis septembre 2021, des protections hygiéniques gratuites sont mises en place dans les lycées des Hauts-de-France qui souhaitent adhérer à cette démarche.

La précarité menstruelle concerne un nombre important de jeunes filles pour qui l'accès aux protections périodiques est difficile, principalement pour des raisons financières. Au-delà de l'absentéisme qu'elle provoque, cette précarité peut engendrer des risques sanitaires importants en cas d'utilisation de protections mal adaptées.

Pour l'année scolaire 2022-2023, 210 lycées publics ont adhéré au dispositif de lutte contre la précarité menstruelle, 160 d'entre eux ont souhaité bénéficier d'un ou plusieurs distributeurs. Au total, plus de 2 176 000 protections ont été livrées depuis le début du dispositif.

Pour l'année à venir, l'objectif est de procéder aux demandes de réassort des établissements en fonction des différents types de protections utilisées par les jeunes filles. La Région communique régulièrement auprès des établissements n'étant pas encore inscrits, afin de les faire adhérer à la démarche.

LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE SE MOBILISE POUR FAVORISER LES ÉCHANGES À L'ÉTRANGER ET LE DYNAMISME CULTUREL

FACILITER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ET FAVORISER LES PARCOURS D'EXCELLENCE

Bourse Mermoz

La bourse Mermoz a pour objet de favoriser les stages, les séjours d'études et les séjours de recherche à l'international afin d'améliorer la professionnalisation, les capacités linguistiques et culturelles des étudiants et l'immersion dans un environnement professionnel international.

Malgré un contexte financier complexe, la Région a maintenu ses engagements en faveur de la mobilité internationale des étudiants. Une enveloppe de 4 millions d'euros sera dédiée aux bourses Mermoz, elle permettra d'accompagner plus de 3 000 étudiants dans la concrétisation de leur projet de mobilité.

Cette rentrée intègre une évolution visant à lever les freins à la mobilité que peut générer une situation de handicap chez l'étudiant. Concrètement, le montant de la bourse sera bonifié de 25 % pour les étudiants en situation de handicap.

Mobinov - Erasmus+

La Région Hauts-de-France agit en faveur des jeunes engagés dans la voie professionnelle pour faciliter les stages en entreprise dans toute l'Europe. Elle favorise la mobilité internationale des lycéens professionnels, apprentis, élèves des écoles et centres de formation du secteur sanitaire et social et stagiaires de la formation professionnelle afin de favoriser leur insertion professionnelle durable à travers le projet Mobinov (Mobilité Innovante dans la voie professionnelle).

Depuis 2016, 1 700 jeunes ont réalisé un stage en entreprise en Europe grâce à des bourses Erasmus+ Mobinov.

Bourse d'excellence

La Région Hauts-de-France propose une bourse d'excellence à destination des jeunes de la région qui réalisent une période d'études au sein d'un établissement d'enseignement supérieur de renommée internationale.

Il s'agit de valoriser les parcours d'excellence des jeunes des Hauts-de-France et d'en faciliter la concrétisation en leur accordant une aide financière.

Pour cette rentrée universitaire, la Région a voté un budget de 45 000 euros pour ce dispositif, ce qui permettra de soutenir environ 9 étudiants du territoire dans leur parcours d'excellence.

Le forum Cap sur le monde 2023

La Région s'engage aux côtés de ses partenaires pour aider les jeunes dans leur projet de mobilité à l'étranger : pour apprendre, se former, s'engager ou travailler.

Fort du succès des éditions précédentes, Cap sur le monde revient les vendredi et samedi 17 et 18 novembre au Palais de la Bourse à Lille. Au programme, deux jours de conférences, stands et ateliers pour tout savoir sur la mobilité européenne et internationale. Ce forum gratuit s'adresse aux parents, lycéens, étudiants, professeurs et apprentis.

Cette année, l'accent est mis sur les pays voisins : Pays-Bas, Allemagne (land de Thuringe), et Pays de Galles.

La mobilité internationale des jeunes est un facteur déterminant de renforcement de l'employabilité. La Région Hauts-de-France fédère les professionnels de la mobilité autour de cet événement annuel qui invite tous les jeunes, quel que soit leur statut à participer au forum.

Le dispositif Parcours d'éducation, de pratiques et de sensibilisation à la culture (PEPS)

Il s'agit d'un dispositif d'actions d'éducation artistique et culturelle à destination des jeunes lycéens et apprentis, qui poursuit plusieurs objectifs :

- Inciter les établissements locaux d'enseignement à dépasser leur vocation initiale en leur offrant l'opportunité de devenir également des lieux de pratiques et d'immersion culturelles au sein de leurs bassins d'éducation,
- Permettre aux jeunes d'explorer les grands domaines des arts et de la culture, et de bénéficier de pratiques encadrées par des professionnels, en collaboration avec les équipes pédagogiques, conformément à la mise en place du Parcours d'éducation artistique et culturelle, qui vise à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture, en conjuguant les 3 piliers de l'éducation artistique et culturelle : fréquenter et/ou rencontrer, pratiquer et s'approprier,
- Permettre aux équipes artistiques et culturelles de disposer d'un outil supplémentaire pour la mise en œuvre de leur politique d'élargissement du public jeune et le développement de partenariats avec les établissements scolaires.

Véritable parcours d'éducation artistique et culturelle, le dispositif vise à accompagner le portage d'actions de découverte, d'immersion, de pratiques et de sensibilisation dans l'enceinte des établissements scolaires volontaires mais aussi l'opportunité de réaliser une sortie culturelle en dehors de l'établissement en lien avec le projet proposé et/ou une programmation d'œuvres artistiques au sein de l'établissement d'enseignement. Il touche l'ensemble des disciplines artistiques et culturelles : arts de la marionnette, arts du cirque et de la rue, arts plastiques-photo, cinéma-audiovisuel, CSTI - Culture Scientifique Technique et Industrielle, danse, livre-lecture-écriture, patrimoine, architecture et sites paysagers, musiques (actuelles, classique) et théâtre et les sujets sont très divers (discrimination, enjeux environnementaux, harcèlement, égalité hommes/femmes, histoire, écrivains, poètes, bande dessinée, énergies renouvelables...).

Année scolaire 2023-2024

312 parcours de découverte, de pratique, de sensibilisation et de fréquentation qui seront menés d'octobre 2023 à juillet 2024.

104 acteurs artistiques et culturels.

249 établissements d'enseignement.

8 160 jeunes (**7 025** lycéens et **1 135** apprentis) touchés dans l'ensemble du territoire des Hauts-de-France.

200 jeunes lycéens des Hauts-de-France partiront au Festival d'Avignon en juillet 2024.

40 jeunes lycéens et apprentis iront au festival du Printemps de Bourges en avril 2024.

Exemples de quelques projets de l'année scolaire 2023-2024 :

- **Harcèlement** mise en place d'un vaste projet avec les jeunes autour du harcèlement. Des débats permettent de mieux appréhender les tenants et aboutissants de ce processus qui peut parfois causer des dégâts irréversibles. Ils sont invités à approfondir leur réflexion sur le sujet, à s'initier à la danse hip-hop, au rap, aux improvisations théâtrales et pourront ainsi s'exprimer (**Association L'Embardée**)
- **Mythologie grecque, super-héros et monde moderne** Appréhender le fonctionnement de la société à travers les récits mythologiques, analyser son rapport à la citoyenneté, faire preuve d'inventivité et de créativité et découvrir toutes les étapes d'une création audiovisuelle : écriture, interprétation, filmage, montage, diffusion (**Compagnie Les tambours Battants**)
- **Vidéos Mapping sur visages** connaissance sur le monde de l'univers numérique, exercices de créativité et d'imagination, permettant de réfléchir sur son identité et de préparer collectivement une exposition riche (**Association La Briqueterie**)
- **Biodiversité vitale et fragile** Amener les élèves à se questionner sur l'impact du dérèglement climatique et des activités humaines sur la biodiversité. Leur faire découvrir des activités de recherche menées par des professionnels. Les accompagner dans la formulation de propositions d'actions. (**Association Ombelliscience**)

Lycéens et apprentis des Hauts-de-France en Avignon

“Lycéens et apprentis des Hauts-de-France en Avignon”, intégré au dispositif PEPS, est pour les élèves qui vont au Festival d'Avignon, une véritable immersion au milieu de cette multitude de créations artistiques où se retrouvent spectateurs, comédiens, metteurs en scène, artistes de rue, journalistes, programmeurs... et lycéens !

En effet, de la même manière qu'elle soutient l'ensemble des structures artistiques et culturelles dans le dispositif PEPS, la Région Hauts-de-France soutient le projet “Lycéens et apprentis des Hauts-de-France en Avignon” proposé par les CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active), offrant ainsi la possibilité à près de 200 jeunes de partir à la découverte du plus grand festival de spectacle vivant.

Pendant cinq jours, les lycéens, apprentis et leurs professeurs sont en immersion complète au cœur du Festival d'Avignon.

Chaque jour, ils assistent à plusieurs spectacles : 2 spectacles en In et 3 spectacles en off, dont 3 sont des compagnies des Hauts-de-France, sélectionnés par les CEMEA puis les autres choisis en off par les enseignants et les élèves. Puis, ils échangent autour de ces derniers, lors de temps d'échanges et de rencontres nommés “palabres”. Les élèves participent chaque matin à des ateliers de pratiques théâtrales par groupes. Cela leur permet d'appréhender différemment l'univers théâtral et ses différentes facettes lors de ces ateliers quotidiens où pratique du jeu, écriture, mise en scène et improvisation sont mises en place par les animateurs des CEMEA et artistes du spectacle vivant qui les encadrent.

Fondamentalement attaché à la diffusion de la culture pour tous, le dispositif est aussi l'occasion de pouvoir ouvrir ces jeunes à une culture parfois injustement jugée inaccessible. Il leur offre l'occasion de découvrir des classiques et des lieux emblématiques du patrimoine français comme la célèbre cour du Palais des Papes ou encore la carrière de Boulbon, cette année 2023.

Le prix “Révélation bande dessinée des lycéens Hauts-de-France”

Il s'agit d'un dispositif de promotion de la lecture en direction des lycéens professionnels, techniques et agricoles de la Région qui existe depuis 25 ans. Son objectif est de s'appuyer sur l'attractivité de la bande dessinée pour (re)créer des envies de lecture auprès des publics.

Dès l'origine, l'idée du projet est d'utiliser la bande dessinée comme moyen de réconcilier des jeunes, le plus souvent en difficulté face aux livres, avec la lecture. En parallèle, le projet s'attache à valoriser des jeunes auteurs et leurs premières publications.

30 classes des 5 départements composant le territoire régional vont choisir leur album préféré parmi une sélection de 9. Pour ce faire, ils ont été accompagnés par des médiateurs, ont rencontré de jeunes auteurs et ont reçu un jeu pédagogique de fin de projet permettant la validation des acquis.

Cette année, les lycéens ont choisi l'album “les cœurs insolents” d'Ovidie et d'Audrey Lainé qui abordent la question du consentement dans les années 1990.

Permettre aux jeunes de devenir jury de festivals

La Région Hauts-de-France est sollicitée par les organisateurs des festivals pour les accompagner dans la mise en place des jurys jeunes (10 élèves). Un appel à candidature est mis en place pour ces festivals, en collaboration avec la direction spécialisée et le rectorat.

Les festivals qui ont fait l'objet d'un appel à candidature en 2022 / 2023 :

- Le jury jeunes du festival d'Arras, ouvert aux lycéens.
- Le jury jeunes du festival FIGRA, ouvert aux lycéens et aux apprentis.

Le dispositif sera reconduit pour l'année 2023 / 2024 dans les mêmes conditions. Dans le cadre de ces jurys, les frais de transport sont pris en charge par la Région.

Les échanges interculturels

Afin de favoriser les échanges internationaux, la Région Hauts-de-France se mobilise dans la coopération internationale. Ces échanges doivent permettre une ouverture d'esprit, la construction d'un dialogue et la compréhension des enjeux interculturels.

- **Le Sommet des jeunes du Triangle de Weimar** est un projet de coopération développé entre la Région Hauts-de-France, le Land allemand de Rhénanie du Nord-Westphalie et la Voïvodie polonaise de Silésie. Il vise à promouvoir la citoyenneté européenne, le dialogue interculturel et la mobilité européenne des jeunes originaires des trois territoires partenaires. C'est au total 45 jeunes Allemands, Polonais et Français qui se réunissent chaque année pour des ateliers d'échanges et de réflexions sur l'actualité européenne avec l'intervention d'experts européens, de visites culturelles et d'activités sportives.

Cette année, le sommet s'est déroulé du dimanche 23 au samedi 29 juillet 2023 était sur le thème de "la sobriété énergétique et les jeunes".

- **Échanges Région Hauts-de-France et Marrakech Safi** qui ont pour objectif de mettre en œuvre des initiatives, programmes et des projets dans la formation professionnelle et l'appui à la mobilité dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration afin d'accroître l'employabilité des jeunes et le développement de ces secteurs. Ils permettent d'organiser des échanges pédagogiques entre les lycées professionnels des Hauts-de-France et le Centre de Formation en Hôtellerie et Restauration de Safi. C'est une démarche d'appui à la mobilité internationale pour permettre des échanges et une montée en qualification des élèves.

Un appel à projet pour l'accès des lycéens et apprentis à deux matches de la Coupe du Monde de rugby 2023

Le territoire des Hauts-de-France va accueillir deux grands événements sportifs internationaux majeurs : la coupe du monde de Rugby 2023 et les jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Un appel à projets a été proposé aux établissements de la Région. Cette dernière offre des places aux établissements retenus suite à un Comité de Sélection et intervient en finançant le déplacement des élèves et de leurs accompagnants aux rencontres et échanges avec les sportifs. De plus les établissements sélectionnés pourront bénéficier d'un accès aux temps d'entraînements des équipes en camps de base en Région et l'accès à un match (30 septembre ou 8 octobre 2023).

Ce sont près de 3 500 lycéens qui pourront participer à la coupe du monde de rugby 2023.

LES LYCÉENS, ACTEURS DE LA DÉMARCHE REV3



© Stéphane Delporte

“

Face aux grands défis actuels (climatique, énergétique, écologique, économique, technologique...), la mobilisation des jeunes est indispensable. Via REV3, notre fil rouge pour

une région plus durable et plus solidaire, des opportunités concrètes d’agir leur sont ouvertes pour qu’ils soient pleinement acteurs de cette dynamique collective.

”

Frédéric Motte

Président de la mission REV3

Qu’il s’agisse de préparer les métiers de demain, d’adapter les formations aux filières d’avenir, de susciter des vocations, d’orienter les recherches, d’innover avec les entreprises, les enjeux REV3 pour la jeunesse sont nombreux et passionnants. Ainsi, il est essentiel d’intégrer les jeunes, acteurs de demain, dans une démarche engagée : la démarche REV3.

Sensibiliser les lycéens au développement durable

Dans le cadre du programme Génération+ REV3, les lycées de la région seront accompagnés financièrement, tout au long de l’année, pour leurs projets visant à sensibiliser et mettre en œuvre concrètement de nouvelles pratiques de développement durable en matière de mobilité, d’économie d’énergie ou encore de recyclage.

L’objectif de cette évolution est d’accompagner les lycéens pour qu’ils prennent conscience des enjeux de développement durable auxquels REV3 cherche à répondre dans le but de faire évoluer les comportements. À terme, ce soutien leur permettra également de traduire la dynamique régionale rev3 dans leur quotidien par le biais de projets concrets dont ils sont pleinement acteurs.

Peuvent s’inscrire dans la démarche :

- Les lycées publics et privés de l’Éducation Nationale et de l’Enseignement Agricole,
- Les Maisons Familiales et Rurales,
- Les Établissements Régionaux d’Enseignement Adaptés (EREA),
- L’École Régionale des Déficients Visuels.

Les demandes de subvention doivent être déposées avant le lancement du projet, sur : <https://elycee.hautsdefrance.fr>

Intégrer les Universités et les Écoles dans la démarche REV3

Universités, grandes écoles et, au-delà, acteurs de l’enseignement supérieur et de la recherche : UNIREV3, créé en 2018, réunit 33 partenaires autour de l’enjeu du développement durable dans ce monde de l’enseignement supérieur et de la recherche.

Ces acteurs, représentatifs des forces vives des Hauts-de-France, sont signataires d’un protocole d’accord visant à intégrer les objectifs de REV3 au sein des établissements et faire de ces établissements des acteurs en faveur de la dynamique REV3 sur le territoire régional.

Sensibiliser les lycéens à la biodiversité

La Région met en place plusieurs dispositifs régionaux en direction des lycées pour sensibiliser nos jeunes à la biodiversité et à la nature. Afin de rendre plus lisible et plus simple l'accès pour les établissements aux différentes opportunités d'actions, d'aides financières et techniques associées, la Région a mis en place le projet global "lycée et nature", qui s'inscrit dans la continuité de l'appel à projets "Génération+ biodiversité".

Après le succès des 4 premières éditions, ce dispositif avait pour objectif de sensibiliser les lycéens et la communauté éducative à l'écocitoyenneté active pour la nature au travers de projets concrets au sein de leur établissement, et après celui du "Plan Arbres", en 2021, la Région a décidé de lancer un nouveau dispositif qui devient unique, global et permanent : "Biodiversité+ lycée et nature".

Trois grands types de projets sont attendus :

- La réalisation d'états des lieux de la biodiversité dans les lycées à travers la mise en place d'inventaires comme préalable à la définition de projets d'amélioration de la biodiversité du patrimoine naturel régional mais aussi des espaces verts des établissements,
- La plantation d'arbres et d'arbustes d'essences régionales dans la dynamique du "Plan Arbres", en faveur du développement de la biodiversité et afin de créer des zones de fraîcheur en ville,
- Des projets écologiques (permaculture...).

Le dispositif étant permanent, il n'y a pas de date limite de dépôt des dossiers. Toutefois, les dossiers doivent être déposés à minima 3 mois avant le commencement prévu du projet. Par ailleurs, pour les projets devant démarrer dès la rentrée de l'année scolaire n+1, les dossiers devront être adressés à la Région au plus tard le 1^{er} avril de l'année scolaire en cours.

Pour le dépôt des dossiers, rendez-vous sur : <https://elycee.hautsdefrance.fr>

La Coupe du potager des Hauts-de-France

Pour l'année scolaire 2022-2023, la Région a souhaité mettre en place une déclinaison régionale de la coupe de France du potager organisée par l'association Landestini. Ouverte à l'ensemble des lycées des Hauts-de-France, ce concours vise à soutenir les établissements attentifs aux liens entre l'alimentation, la nature, la santé et la biodiversité. Le concours "Coupe du potager des Hauts-de-France" récompense ainsi les lycées impliqués dans la création ou l'entretien de potagers au sein de leurs établissements. C'est aussi l'occasion de créer un lien entre les élèves, les enseignants référents, les équipes de restauration et les agents d'entretien des espaces verts. Dans le cadre du projet, l'association Landestini a ainsi accompagné les jeunes de 29 lycées de la région tout au long de l'année scolaire grâce à la mise en place de nombreux supports pédagogiques numériques et à travers l'organisation de 6 demi-journées de formation. Organisées à Amiens (80), à Chauny (02) et à Lomme (59), ces six sessions de formation ont permis aux équipes d'aborder des thèmes variés tels que la gestion de l'eau, la gestion des sols ou encore les techniques permacoles.

L'association Landestini a bénéficié du soutien de la Région Hauts-de-France pour l'organisation de la "Coupe du potager des Hauts-de-France" à destination des lycées du territoire. En accompagnant le projet et les établissements impliqués dans la création et le suivi de la mise en place de leur potager, la Région affirme l'attention qu'elle porte aux liens entre l'alimentation, la nature, la santé et la biodiversité. Plus de 500 lycéens ont participé à cette action.

Lors de la commission permanente de la Région du 8 octobre prochain, il sera proposé de reconduire la coupe du potager des Hauts-de-France pour l'année scolaire 2023-2024. L'objectif est d'accompagner 50 à 60 établissements, d'augmenter le nombre de formations, de proposer des visites de sites "remarquables" afin de permettre aux établissements de mener leur projet dans les meilleures conditions.

CONTACTS PRESSE

Peggy Collette - El Hamdi
Chef du service presse
peggy.collette@hautsdefrance.fr
03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28

Lucie Marciniak
Attachée de presse
lucie.marciniak@hautsdefrance.fr
03 74 27 48 42 / 06 38 63 18 92

Nicolas Chauvet
Attaché de presse
nicolas.chauvet@hautsdefrance.fr
03 74 27 79 30 / 06 13 20 23 99

Tristan Joly
Attaché de presse
tristan.joly@hautsdefrance.fr
03 74 27 48 44 / 06 73 18 92 25

PROCH'
ORIENTATION

PROCH'EMPLOI



PROCH'INFO
FORMATION



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

GÉNÉRATION #HDF

Retrouvons-nous sur



generation.hautsdefrance.fr



Région
Hauts-de-France